

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage **23.04.2024**

Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Agrarpolitik
Akteure	Christlichdemokratische Volkspartei (CVP; -2020), Grüne Partei der Schweiz (GPS), Progressive Organisationen Schweiz (POCH)
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 – 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Bernath, Magdalena
Burgos, Elie
Bühlmann, Marc
Eperon, Lionel
Füzesséry, Alexandre
Gsteiger, Christian
Hirter, Hans
Hohl, Sabine
Huguenet, François
Künzler, Johanna
Müller, Eva
Salathe, Laura
Schnyder, Sébastien
Schoenholtz, Stephan
Terribilini, Serge
Ziehli, Karel

Bevorzugte Zitierweise

Bernath, Magdalena; Burgos, Elie; Bühlmann, Marc; Eperon, Lionel; Füzesséry, Alexandre; Gsteiger, Christian; Hirter, Hans; Hohl, Sabine; Huguenet, François; Künzler, Johanna; Müller, Eva; Salathe, Laura; Schnyder, Sébastien; Schoenholtz, Stephan; Terribilini, Serge; Ziehli, Karel 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Agrarpolitik, Progressive Organisationen Schweiz (POCH), Grüne Partei der Schweiz (GPS), Christlichdemokratische Volkspartei (CVP; -2020), 1990 - 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Politische Grundfragen	1
Aussenpolitik	16
Beziehungen zu internationalen Organisationen	16
Wirtschaft	17
Landwirtschaft	17
Agrarpolitik	17
Tierische Produktion	25
<hr/>	
Parteien, Verbände und Interessengruppen	25
Parteien	25
Große Parteien	25
Linke und ökologische Parteien	25
Verbände	26
Landwirtschaft	26

Abkürzungsverzeichnis

EFD	Eidgenössisches Finanzdepartement
UNO	Organisation der Vereinten Nationen
WTO	Welthandelsorganisation
AUNS	Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz
BLW	Bundesamt für Landwirtschaft
SNB	Schweizerische Nationalbank
BAKOM	Bundesamt für Kommunikation
EU	Europäische Union
IV	Invalidenversicherung
EVD	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
EU-8	Estland, Lettland, Litauen, Polen, Slowakei, Slowenien, Tschechische Republik, Ungarn
FATCA	Foreign Account Tax Compliance Act
SBFI	Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
SGV	Schweizerischer Gewerbeverband
FABI	Finanzierung und Ausbau der Eisenbahninfrastruktur
RPG	Raumplanungsgesetz
VKMB	Kleinbauern-Vereinigung
SBV	Schweizerischer Bauernverband
MINT	Fächer und Berufe aus den Bereichen Mathematik, Informatik, Naturwissenschaften und Technik.
EVD	Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
WWF	World Wide Fund for Nature

DFF	Département fédéral des finances
ONU	Organisation des Nations unies
OMC	Organisation mondiale du commerce
ASIN	Action pour une Suisse Indépendante et Neutre
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
BNS	Banque nationale suisse
OFCOM	Office fédéral de la communication
UE	Union européenne
AI	Assurance-invalidité
DFE	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
UE-8	Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie, République tchèque, Hongrie
FATCA	Foreign Account Tax Compliance Act
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
USAM	Union suisse des arts et métiers
FAIF	Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire
VKMB	Association des petits-paysans
USP	Union Suisse des Paysans
MINT	Branches et métiers des domaines Mathématiques, Informatique, sciences Naturelles et Informatique
DFE	Département fédéral de l'économie publique
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
WWF	World Wide Fund for Nature

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Politische Grundfragen

Politische Grundfragen

ANDERES
DATUM: 31.12.2012
MARC BÜHLMANN

Was prägte 2012 die Schweizer Politik? Welches waren die bedeutenden Geschäfte im Parlament? Und was hat die politisch interessierte Öffentlichkeit bewegt? Nachfolgend werden die wichtigsten Ereignisse im Jahr 2012 zusammengefasst und anschliessend nach Thema geordnet aufgelistet. Mit den Links gelangen Sie direkt zu diesen im Berichtsjahr zentralen Geschäften und Ereignissen. Vous trouverez ici la version française de cet article.

Das politische Jahr 2012 war geprägt von **härter werdenden aussenpolitischen Auseinandersetzungen**. Eigentlich hätte sich die Schweiz in einer guten Ausgangsposition befunden: Sie blieb auch 2012 von den wirtschaftlichen Verwerfungen im EU-Raum weitgehend verschont, was sich etwa im Staatsrechnungsüberschuss von CHF 1.3 Mia., im widerstandsfähigen Arbeitsmarkt mit tiefen Arbeitslosenquoten oder im zwar geringen, aber im europäischen Vergleich überdurchschnittlichen Wirtschaftswachstum zeigt. Auch der dank Devisenmarktinterventionen der Schweizerischen Nationalbank bei einer Untergrenze von CHF 1.20 gehaltene Euro-Wechselkurs zeugt von der wirtschaftlichen Stärke der Eidgenossenschaft. Dennoch wurde der Schweiz im Berichtsjahr ihre aussenpolitisch schwache Position vor Augen geführt. Davon zeugen etwa die Umsetzung des FATCA-Abkommens mit den **USA**, die das Bankgeheimnis weiter aufweicht, die nur sehr schleppenden Verhandlungen mit den Vereinigten Staaten im Steuerstreit, oder auch die gescheiterten Abkommen mit **Deutschland** zu den Abgeltungssteuern und zum Fluglärm. Ein rauer aussenpolitischer Wind wehte der Schweiz auch in den nach wie vor durch institutionelle Fragen blockierten Verhandlungen mit der **EU** ins Gesicht. Das Anrufen der Ventilklausel gegenüber acht osteuropäischen EU-Staaten durch den Bundesrat im April war, obwohl lediglich symbolische Wirkung entfaltend, einer Entspannung der Situation auch nicht eben dienlich. Für das Anfang Berichtjahr von Bundesrat Didier Burkhalter übernommene EDA dürften schwierige Zeiten bevorstehen. Die Schweizer Bürgerinnen und Bürger sprachen allerdings ihr Vertrauen in die Aussenpolitik des Bundes aus, indem sie die Auns-Initiative **«Staatsverträge vors Volk»** deutlich verworfen.

Für einigen von medialer Aufmerksamkeit begleiteten Wirbel sorgte im Berichtsjahr auch der noch 2011 gefällte Entscheid des Bundesrates, 22 Kampfflugzeuge des schwedischen Typs **Gripen** anzuschaffen. Negative Evaluationsberichte, ein Untersuchungsbericht der Sicherheitspolitischen Kommission, der den Kauf als riskant bezeichnete, eine überaus kritische Haltung auch der bürgerlichen Parteien und in Umfragen sich abzeichnende Bedenken in der Bevölkerung führten zu einem eigentlichen Tauziehen. Dem Bundesrat, der Mitte November in seiner Botschaft CHF 3.126 Mia. für den Kauf beantragte, gelang dabei im Berichtsjahr kein Befreiungsschlag.

Wichtige Pflöcke wurden 2012 in der **Agrarpolitik und bei der Raumplanung** eingeschlagen. Die Räte beugten sich über die **Agrarpolitik 2014 bis 2017**, die eine nachhaltigere und wirtschaftlich leistungsfähigere Landwirtschaft zum Ziel hat. Die umstrittene Revision der Direktzahlungen stiess in beiden Kammern auf Unterstützung. Die **Teilrevision des Raumplanungsgesetzes (RPG)**, die als indirekter Gegenvorschlag für die Landschaftsinitiative ausgearbeitet worden war, konnte nach einigem Hin und Her im Berichtsjahr unter Dach und Fach gebracht werden. Heftig umstritten war dabei die Rückzonungspflicht bei überdimensionierten Bauzonen. Dieser Punkt war nicht nur Auslöser für ein durch den Gewerbeverband (SGV) lanciertes, erfolgreich zustande gekommenes Referendum, sondern auch für einen CVP-internen Streit. Da die Rückzonungspflicht vor allem im Kanton Wallis eine grosse Reduktion von Bauzonen nach sich ziehen würde, drohte die CVP-Sektion Wallis mit einem Austritt aus der Mutterpartei, weil sich diese im Parlament auf die Seite der Befürworter gestellt hatte. Die Abstimmung über das RPG wurde auf Frühjahr 2013 angesetzt. Mit der überraschenden Annahme der **Zweitwohnungsinitiative** und der Ablehnung von drei Initiativen zur **Wohneigentumsförderung** mischte auch die Schweizer Bevölkerung direkt an der Raumpolitik mit. Während die Idee des Bausparens für die nächsten Jahre vom Tisch ist, dürfte die Zweitwohnungsinitiative die Gemüter noch längere Zeit bewegen. Das mit einer knappen Mehrheit (50.6 % Ja-Stimmenanteil) angenommene Begehr will den Anteil an Zweitwohnungen in einer Gemeinde auf 20 Prozent

beschränken. Nach der Annahme der Volksinitiative wurde um ihre Umsetzung gerungen. Insbesondere die betroffenen Tourismusregionen versuchten Einfluss auf die geplante Übergangsverordnung zu nehmen, was wiederum die Initianten von «*Helvetia Nostra*» zu juristischen Schritten verleitete.

Im Berichtsjahr legte der Bundesrat die **Energiestrategie 2050** vor, mit der er den historischen Entscheid aus dem Vorjahr bekräftigt, künftig auf Atomstrom verzichten zu wollen. Ein erstes Massnahmenpaket für den schrittweisen Umbau der Energieversorgung wurde im Herbst 2012 in die Vernehmlassung geschickt. Die im Berichtsjahr eingereichten Initiativen der GLP, die eine ökologische Steuerreform fordert und der GP, die einen früheren Ausstieg aus der atombasierten Energieversorgung fordert, sorgen dafür, dass die Energiepolitik für längere Zeit wichtig bleiben wird. Mit der Unterzeichnung eines Zusatzprotokolls mit der Stiftung Klimarappen strebte die Regierung zudem das im Kyoto-Protokoll vereinbarte **CO2-Reduktionsziel** an, dessen Erreichung mit den bisherigen Massnahmen noch in weiter Ferne lag.

Wenig Einigkeit gab es 2012 in der **Gesundheitspolitik**. Die Räte zerzausten im Berichtsjahr die 6. IV-Revision, die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger verworfen die Managed Care Vorlage, die in den Räten noch auf Zustimmung gestossen war, deutlich und die Kammern konnten sich nicht über das Bundesgesetz über Prävention und Gesundheitsförderung einigen, das letztlich am Widerstand des Ständerates scheiterte.

Das anhaltende Wachstum der Bevölkerung – die ständige Wohnbevölkerung überschritt im August 2012 die 8-Millionen-Grenze – hatte nicht zuletzt auch Auswirkungen auf die **Verkehrspolitik**. Im Berichtsjahr zeigte sich der Ständerat bei der Beratung zur Finanzierung und Ausbau der Eisenbahninfrastruktur (**FABI**) von seiner spendablen Seite. Er nahm teilweise aus taktischen Gründen derart viele zusätzliche Ausbauprojekte auf, dass das Investitionsvolumen mit CHF 6.4 Mia. fast doppelt so hoch ausfiel, wie von der Regierung vorgesehen (CHF 3.5 Mia.). Gleichzeitig sprach sich die kleine Kammer für eine Erhöhung des Preises der **Autobahnvignette** zwecks Finanzierung des Strassenverkehrs auf CHF 100 aus. Beides wird 2013 in der grossen Kammer für Gesprächsstoff sorgen. Ebenfalls für viel mediales Echo sorgte der Entscheid des Bundesrates, zwecks Sanierung des **Gotthard-Strassentunnels** eine zweite Röhre bauen zu wollen. Eine solche habe finanzielle Vorteile und mit der Beschränkung auf jeweils eine Fahrspur im neuen und im sanierten Tunnel werde der Alpenschutzartikel eingehalten. Während bürgerliche Parteien, Wirtschaftsverbände und der Kanton Tessin den Entscheid begrüssten, wurde er von Links-Grün und dem Kanton Uri heftig kritisiert.

Wachsendes Interesse wurde 2012 der **Familienpolitik** zuteil. Die Räte sprachen sich für eine Verankerung eines Familienartikels in der Verfassung aus, der eine bessere Vereinbarkeit von Familie und Beruf anstrebt. Das obligatorische Referendum wurde für 2013 angesetzt. In seiner Botschaft stellte sich der Bundesrat gegen die Familieninitiative der SVP, die einen Steuerabzug für die Selbstbetreuung von Kindern verlangt. Im Dezember kamen zudem zwei Initiativen der CVP zu Stande, die beide steuerliche Erleichterungen für Familien bzw. Ehepaare verlangen.

Es dürfte der medialen Logik der Bewirtschaftung möglichst publikumswirksamer politischer Ereignisse geschuldet sein, dass von der Schweizerischen Politik im Jahr 2012 auch skandalumwitterte Schicksale politisch exponierter Personen haften bleiben. Freilich hatten sowohl der Fall **«Hildebrand»** als auch der Fall **«Zuppiger»** ihren Ursprung bereits im Vorjahr, politische Wirkung entfalteten sie aber im Berichtsjahr. Nationalbankchef Philipp Hildebrand trat aufgrund des Vorwurfs, die Einführung der Frankenkurssuntergrenze zur persönlichen finanziellen Bereicherung genutzt zu haben, von seinem Posten zurück. Ein Nachspiel sollte dies für Christoph Blocher haben, der die Affäre ins Rollen gebracht hatte, gegen den ein Strafverfahren eröffnet wurde und dem die Immunität entzogen wurde. Bruno Zuppiger, der 2011 als aussichtsreicher Bundesratskandidat galt, sich dann aber aufgrund eines Verdachts auf Veruntreuung zurückziehen musste, trat nach langem Zögern und grossem Druck seiner Partei erst zu Beginn der Herbstsession auch als Nationalrat zurück. Ein handfester Skandal in der Bundesverwaltung wird 2012 unter dem Stichwort **«Insieme»** in Erinnerung bleiben. Die Kosten eines seit 2001 beschlossenen Informatikprojektes unter diesem Namen liegen derart aus dem Ruder, dass es mit einem Verlust von rund CHF 105 Mio. aufgegeben wurde. Eine Administrativuntersuchung brachte auch mehrere Ungereimtheiten bei der Vergabe von Teilprojekten zutage.

Bei den kantonalen Wahlen schnitten die **Parteien** unterschiedlich ab. Die GLP und die BDP, bei der mit Martin Landolt ein neuer Präsident an die Spitze gewählt wurde, konnten zulegen. Die FDP, die neu von Philipp Müller präsidiert wird und bei der der Fusionsprozess mit der Liberalen Partei 2012 abgeschlossen wurde, konnte ihre Besitzstände überraschend gut wahren. Der negative Trend für die CVP, die ihr 100-jähriges Bestehen feierte, setzte sich hingegen fort. Auch die Grünen, die neu von einer Doppelspitze bestehend aus Adèle Thorens und Regula Rytz geleitet werden, mussten herbe Verluste hinnehmen. Die SP ihrerseits konnte etwas zulegen. Für Schlagzeilen sorgte Links-Grün, weil sowohl die SP als auch die GP Spendenangebote von Grossbanken ablehnten. Was die SVP betrifft, setzte sich der negative Trend der eidgenössischen Wahlen 2011 zumindest anfangs 2012 fort, was zu einiger, letztlich aber kaum umgesetzter Kritik an der Parteispitze führte. Dass die Volkspartei ihr Kernthema Asylpolitik nach wie vor erfolgreich besetzt, zeigte sich bei der Verschärfung des Asylgesetzes das nicht nur bei der SVP, sondern auch bei der FDP und der CVP auf Unterstützung stiess. Sogar die SP verzichtete auf ein Referendum gegen die Vorlage, welches schliesslich u.a. von den Jungen Grünen ergriffen wurde. Auflösungserscheinungen zeigten im Berichtsjahr die Schweizer Demokraten, die nach der Abwahl im Kanton Aargau in keinem kantonalen Parlament mehr vertreten waren.

Die Strategie, **direktdemokratische Instrumente** für Eigenwerbung zu nutzen, stiess bei den Parteien immer mehr auf Anklang. Dies zeigt sich nicht zuletzt am Umstand, dass im Jahr 2012 elf neue Initiativen lanciert und zehn eingereicht wurden (total befanden sich im Berichtsjahr 20 Begehren im Sammelstadium) und über sieben Volksbegehren (und zwei Gegenvorschläge) abgestimmt wurde. Freilich ist das Sammeln von Unterschriften kein einfaches Unterfangen. So mussten etwa die CVP wie auch die GLP lange zittern, bis sie ihre Begehren einreichen konnten. Die FDP – bisher ebenfalls nicht erprobt im Umgang mit Unterschriftensammlungen – scheiterte mit ihrer **Bürokratieinitiative** gar am Unterschriftenquorum. Die erfolgreiche Qualifizierung von Verfassungsinitiativen stellt lediglich die erste Hürde dar. Der Weg bis hin zum Urnengang kann mitunter ein sehr langer sein, wie die **Abzockerinitiative** erfahren musste: Bereits 2008 eingereicht, handelten die Räte erst im Berichtsjahr nach einer eigentlichen Odysee und zahlreichen Fristverlängerungen einen indirekten Gegenvorschlag aus. Dass das Parlament zuweilen auch effizienter arbeiten kann, zeigt das Beispiel der SP-Initiative für eine **Einheitskrankenkasse**. Damit die Sozialdemokraten nicht im Wahljahr 2015 aus der Initiative Profit ziehen können, wurden mehrere Vorstösse eingereicht, die verlangen, dass der Bundesrat auf die Ausarbeitung eines Gegenvorschlags verzichtet. Erfolgreich können Begehren durchaus schon aufgrund der Parlamentsdebatte sein, wenn etwa mögliche alternative und abgeschwächte Lösungen in indirekte oder direkte Gegenvorschläge fliessen – im Berichtsjahr wurde etwa über die **Jugendmusikförderung** oder die **Regelung der Geldspiele** abgestimmt, beides Entwürfe des Parlaments, die auf zurückgezogene Initiativen beruhen. Selten, in den letzten Jahren jedoch zunehmend, erreichen Initiativen ihr eigentliches Ziel: Die Unterstützung von Volk und Ständen – seit 1871 wurden 19 Begehren, seit 1990 mehr als die Hälfte davon (elf) angenommen. Dieses Kunststück schaffte im Berichtsjahr die **Zweitwohnungsinitiative**. Freilich bedeutet die Annahme an der Urne noch nicht automatisch, dass eine Initiative ihre geplante Wirkung entfaltet. Ein Volksbegehr zielt grundsätzlich auf eine Änderung der Verfassung und die spezifischen Ausführungsbestimmungen auf Gesetzesstufe unterliegen Bundesrat und Parlament. Die Umsetzung erweist sich mitunter dann als problematisch, wenn die Initiative gegen Grundrechte, Verfassungsgrundsätze oder internationale Abkommen verstösst. Mögliche Lösungen für dieses Problem wurden auch im Berichtsjahr virulent diskutiert, die Einführung einer Verfassungsgerichtsbarkeit wurde in den Räten hingegen erneut abgelehnt. Ob die Umsetzungsschwierigkeiten dazu führen, dass Initianten ihren Initiativtext verbindlicher formulieren und ob auf eine buchstabentreue Umsetzung abzielende Begehren wie etwa die **Durchsetzungsinitiative** der SVP das semidirekte demokratische System mit seiner Gewaltenbalance zwischen Stimmbürgerschaft und politischen Behörden aushöhlen, bleibt abzuwarten.

Politische Grundfragen:

- Der Vorschlag für die Einführung einer Verfassungsgerichtsbarkeit scheiterte nach langer Diskussion.
- Zwei Vorstösse fordern auch für Parteianlässe einen freien Zugang zum Rütli.
- Die UNO stellte der Schweiz ein gutes Zeugnis hinsichtlich Respektierung der Menschenrechte aus, empfahl aber, Initiativen vorgängig auf ihre Kompatibilität mit den Grundrechten zu prüfen.
- Das Vertrauen der Bevölkerung in die politischen Institutionen ist nach wie vor hoch.

- Das Projekt Expo Bodensee-Ostschweiz 2027 konkretisierte sich weiter.

Rechtsordnung:

- Der Bundesrat unterzeichnete ein Abkommen über den Austausch von Polizeidaten mit den USA.
- Das Bundesgericht hiess die Beschwerde von Google Streetview teilweise gut.
- Der Bundesrat stellte die Strategie zum Schutz der Schweiz vor Cyber-Risiken vor.
- Das Bundesgericht hiess den Deal in Causa Tinner gut.
- In Bern haben 10'000 Jugendliche gegen die Trägheit des Berner Nachtlebens demonstriert.
- Das Parlament beschloss die Wiedereinführung der verdeckten Ermittlungen.
- Cannabiskonsum wird künftig mit einer Busse von CHF 100 bestraft.
- Das Parlament verabschiedete ein Bundesgesetz betreffend die Unverjährbarkeit pornographischer Straftaten an Kinder.
- Der Bundesrat präsentierte einen Gegenvorschlag zur Volksinitiative «Pädophile sollen nicht mehr mit Kindern arbeiten dürfen».
- Die SVP lancierte eine Volksinitiative zur Durchsetzung der Ausschaffung krimineller Ausländer.
- Die Konferenz der kantonalen Justiz- und Polizeidirektoren verabschiedete eine Verschärfung des Hooligan-Konkordats.
- Das Parlament beschloss ein Bundesgesetz über die Massnahmen gegen Zwangsheiraten.

Institutionen und Volksrechte:

- Bundesrat und Parlament empfahlen die Initiative zur Volkswahl des Bundesrates zur Ablehnung.
- Die Staatsleitungsreform verkaufte zur Minireform.
- Das Informatikprojekt «Insieme» im EFD lief aus dem Ruder und musste abgebrochen werden; CHF 105 Mio. wurden in den Sand gesetzt.
- Die Räte hielten die Revision des Bundespersonalgesetzes gut.
- Maya Graf war 2012 die erste grüne Nationalratspräsidentin.
- Per Videoerfassung nachgewiesene Zählfehler zwangen den Ständerat, auf einen Vorstoss zur Einführung einer elektronischen Zählanlage zurückzukommen.
- Die Akkreditierung von Lobbyisten war Gegenstand mehrerer Ratsdebatten.
- Mit der Zweitwohnungsinitiative wurde das neunzehnte Volksbegehren seit 1891 angenommen.

Föderativer Aufbau:

- Einige Kantone versuchten mit der Schaffung von Lobbyingstellen mehr Einfluss auf die nationale Politik zu nehmen.
- Der Ständerat gewährte die neue Schweizer Verfassung nur knapp. Das neue Proporzwahlsystem bleibt höchst umstritten.
- Die im Juli präsentierten Zahlen zum Finanzausgleich evozierten Auseinandersetzungen zwischen den Kantonen und eine Diskussion um die Grenzen interkantonaler Solidarität.
- In den beiden Basel wurde eine Initiative für eine Fusion lanciert.
- Die Kantone Bern und Jura unterzeichneten eine Absichtserklärung, deren Ziel eine Volksabstimmung über ein Verfahren für die Gründung eines neuen Kantons bestehend aus dem Kanton Jura und dem Berner Jura ist.

Wahlen:

- Bei den Parlamentswahlen in acht Kantonen konnte die neue Mitte (BDP und GLP) zulegen, während die SVP und die GP teilweise hohe Verluste einfuhren.
- Der negative Trend für die CVP setzte sich fort; die FDP konnte ihre Besitzstände wahren und teilweise gar ausbauen.
- Die Schweizer Demokraten waren nach Verlusten im Kanton Aargau in keinem kantonalen Parlament mehr vertreten.
- Die Angriffe der SVP bei sechs der acht Regierungswahlen scheiterten mit Ausnahme des Kantons Schwyz, wo die Volkspartei die SP aus der Regierung verdrängte.
- Im Kanton Waadt kam es zum ersten Mal zu einer Frauenmehrheit in einer kantonalen Regierung.
- Bei den Legislativwahlen gehörten die Frauen zu den Verliererinnen: in fünf der acht Kantonswahlen und in drei der vier Kommunalwahlen ging der Frauenanteil zurück.
- Bei den Ständeratsersatzwahlen im Kanton Freiburg verteidigte die SP mit ihrem Präsidenten Christian Levrat ihren Sitz, der aufgrund der Wahl von Alain Berset in den Bundesrat frei geworden war.

Aussenpolitik:

- Bundesrat Didier Burkhalter übernahm das Eidgenössische Departement für auswärtige Angelegenheiten (EDA).
- Das Parlament genehmigte einen Kredit über CHF 11.35 Milliarden für die internationale Zusammenarbeit 2013-2016.
- Der Bundesrat aktivierte gegen die EU-8-Staaten die Ventilklausel.
- Die bilateralen Verhandlungen mit der EU wurden weiterhin durch institutionelle Fragen blockiert.
- Der Druck Deutschlands und der USA auf den Schweizer Finanzplatz blieb auch im Rahmen der Verhandlungen über Doppelbesteuerungsabkommen hoch.
- Das Stimmvolk lehnte die AUNS-Initiative «Für die Stärkung der Volksrechte in der Aussenpolitik (Staatsverträge vors Volk!)» ab.
- Die Schweiz bezog Stellung zum Syrien-Konflikt und verhängte Sanktionen über das Land.
- Die Schweiz feierte ihre 10-jährige Mitgliedschaft in der UNO und wurde vom UNO-Generalsekretär Ban Ki-Moon besucht.
- Die Schweiz empfing die Friedensnobelpreisträgerin Aung San Suu Kyi in Bern und eröffnete eine Botschaft in Myanmar.

Landesverteidigung:

- In mehreren Vorstößen wurde der Bundesrat beauftragt, das Nebeneinander von Rekrutenschule und Studium, beziehungsweise zwischen Arbeitsleben und Armee besser zu koordinieren.
- Die Schweizerische Botschaft in Tripolis (Libyen) musste durch Armeeangehörige geschützt werden.
- Für CHF 407 Mio. sollen Armeeimmobilien saniert werden.
- Mit der Umsetzung des Übereinkommens über Streumunition setzte das Parlament den eingeschlagenen Weg der Friedensförderung fort.
- Mit dem Rüstungsprogramm 2012 beantragte der Bundesrat den Kauf von 22 Kampfflugzeugen des Typs Gripen vom Schwedischen Hersteller Saab. Das Geschäft Tiger Teilersatz beschäftigte zahlreiche Akteure und sorgte für viel Unmut.
- Die Anfang Jahr eingereichte Volksinitiative «Ja zur Aufhebung der Wehrpflicht» wurde vom Nationalrat zur Ablehnung empfohlen.
- Der Bundesrat skizzerte in einem Bericht die Zukunft des Zivilschutzes nach 2015.

Wirtschaftspolitik:

- Das Bruttoinlandprodukt der Schweiz wuchs im Berichtsjahr um ein Prozent.
- Im Rahmen der Swissness-Vorlage waren sich der Nationalrat und der Ständerat uneinig über die Kriterien, die einen besseren Schutz der «Marke Schweiz» ermöglichen sollten.
- Die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger stimmten dem Gegenentwurf zur zurückgezogenen Volksinitiative «für Geldspiele im Dienste des Allgemeinwohls» zu.
- Der Bundesrat unterbreitete dem Parlament eine Botschaft zur Revision des Kartellgesetzes.
- Das Parlament stellte der Abzocker-Initiative einen indirekten Gegenvorschlag gegenüber.

Geld, Währung und Kredit:

- Die Nationalbank kaufte massiv Währungsreserven, um den Mindestkurs gegenüber dem Euro zu verteidigen.
- Der Präsident der SNB wurde verdächtigt, die Einführung der Kursuntergrenze zur persönlichen finanziellen Bereicherung genutzt zu haben und trat zurück.
- Das Parlament segnete die Verordnungen zur Grossbankenregulierung («Too-big-to-fail») ab.
- Im Steuerstreit mit den USA wurden keine Fortschritte erzielt. Das Abgeltungssteuerabkommen mit Deutschland konnte nicht in Kraft gesetzt werden.
- Mit der Verabschiedung des Steueramtshilfegesetzes und der Umsetzungsvereinbarung zu FATCA wurde das Bankgeheimnis weiter aufgeweicht.

Landwirtschaft:

- Das Parlament begann im Herbst mit den Beratungen über die Agrarpolitik 2014-2017.
- Das Referendum gegen das revidierte Tierseuchengesetz scheiterte an der Urne.
- Die Turbulenzen um den kürzlich liberalisierten Milchmarkt beschäftigten die Branchenvertreter und das Parlament.
- Sowohl das revidierte Tierschutzgesetz als auch das Bundesgesetz über den Verkehr mit Tieren und Pflanzen geschützter Arten wurden vom Parlament angenommen.
- Eine Volksinitiative zum Schutz von Grossraubtieren wie Luchs, Bär und Wolf wurde

bei der Staatskanzlei eingereicht.

Öffentliche Finanzen:

- Das Parlament verschärfte die Bemessungsgrundlagen der Pauschalbesteuerung.
- Der Bundesrat bereitete die Unternehmenssteuerreform III vor.
- Der Bundesrat legte dem Parlament die Botschaft zum Konsolidierungs- und Aufgabenüberprüfungspaket 2014 vor.
- Die Staatsrechnung 2012 schloss mit einem Überschuss von CHF 1.3 Mia. weit besser ab als erwartet.
- Der Voranschlag 2013 budgetierte ein Defizit von CHF 450 Mio.

Energie:

- Der Bundesrat schickte die Energiestrategie 2050 in die Vernehmlassung.
- Die Volksinitiative der Grünliberalen zur Einführung einer ökologischen Steuerreform kam zu Stande.
- Swissgrid übernahm das Schweizer Übertragungsnetz.
- Die Grünen reichten ihre Volksinitiative zum Atomausstieg ein.
- Experten stellten die Unabhängigkeit der Nuklearaufsicht in Frage.
- Das Bundesverwaltungsgericht befristete den Betrieb des Atomkraftwerks Mühleberg.

Verkehr und Kommunikation:

- Der Ständerat hat die FABI-Vorlage beraten und massiv ausgebaut.
- Der Entscheid des Bundesrates, einen zweiten Gotthardstrassentunnel zu bauen, warf hohe Wellen.
- Nach der Bereinigung der Differenzen wurden das Via-Sicura-Massnahmenpaket und der letzte Teil der Bahnreform 2 vom Parlament gutgeheissen.
- Der Nationalrat wollte den Preis der Autobahnvignette auf CHF 70 erhöhen, der Ständerat auf CHF 100.
- Die Lizenzauktion für die Mobilfunkfrequenzen brachte der Bundeskasse CHF 997 Mio. ein.
- Im Fluglärmstreit zwischen Deutschland und der Schweiz zeichnete sich überraschend eine Lösung ab, der ausgehandelte Staatsvertrag überzeugte jedoch nicht alle involvierten Parteien und wurde von Deutschland auf Eis gelegt.

Raumplanung und Wohnungswesen:

- Mit dem Raumkonzept Schweiz wurde das erste tripartite Konzept zur Förderung der nachhaltigen Raumentwicklung verabschiedet.
- Gegen die beschlossene Teilrevision des Raumplanungsgesetzes, welche der Landschaftsinitiative als indirekter Gegenvorschlag gegenübergestellt worden war, ergriff der Schweizerische Gewerbeverband erfolgreich das Referendum.
- Mit einem hauchdünnen Mehr nahmen Volk und Stände die Volksinitiative «Schluss mit dem uferlosen Bau von Zweitwohnungen» überraschend an. Der Bundesrat erarbeitete sogleich eine Übergangsverordnung, welche per 1.1.13 in Kraft tritt.
- Mit der Ablehnung dreier Volks-initiativen sprachen sich die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger gegen eine verstärkte Wohneigentumsförderung aus («steuerlich begünstigtes Bausparen», «Eigene vier Wände» und «sicheres Wohnen im Alter»).

Umweltschutz:

- Die Volksinitiative «Grüne Wirtschaft» der Grünen Partei Schweiz kam erfolgreich zustande.
- Nach unbenutztem Verstreichen der Referendumsfrist zur Revision des CO2-Gesetzes zog das überparteiliche Initiativ-Komitee sein Volksanliegen «für ein gesundes Klima» zugunsten des in Kraft tretenden Gegenvorschlags zurück.
- Zum Erreichen des im Kyoto-Protokoll vorgeschriebenen CO2-Reduktionsziels unterzeichnete der Bundesrat ein Zusatzabkommen mit der Stiftung Klimarappen.
- Die im Vorjahr beschlossene Revision des Gewässerschutzgesetzes sowie die entsprechende Verordnung waren ausschlaggebend für die Einreichung zahlreicher Standesinitiativen.
- Aufgrund einer Motion wird die Ausgabe von Wegwerf-Plastiksäcken an Ladentheken zukünftig verboten.
- Das Parlament beschloss die Ratifikation der Europäischen Landschaftskonvention.

Bevölkerung und Arbeit:

- Die ständige Wohnbevölkerung der Schweiz überschritt im August des Berichtsjahres die Grenze von acht Millionen Personen.
- Der Bundesrat rief gegenüber den osteuropäischen EU-Staaten die Ventilklausel an.
- Die Arbeitslosenquote stieg leicht an.

- Im Rahmen der flankierenden Massnahmen zur Personenfreizügigkeit führte das Parlament im Baugewerbe die Solidarhaftung ein.
- Die Nominallöhne stiegen um 0.8 Prozent, die Reallöhne um 1.5 Prozent.
- Das Parlament entschied sich für eine Liberalisierung der Ladenöffnungszeiten von Tankstellenshops.
- Das Stimmvolk lehnte die Ferieninitiative ab.

Gesundheit, Sozialhilfe, Sport:

- Die Räte verabschiedeten verschiedene Geschäfte zu Patientenrechten und Patientensicherheit.
- Das Epidemiengesetz wurde erneuert und besser auf zukünftige Szenarien ausgelegt.
- Im Bereich Pflege sollen Aus- und Weiterbildungsmöglichkeiten gefördert und pflegende Personen besser entschädigt werden können.
- Die Ausbildung angehender Ärztinnen und Ärzte soll durch Zulassungsmassnahmen und Bereitstellung von genügend Weiterbildungsplätzen sichergestellt werden.
- Auf Initiative des Nationalrates wurden CHF 70 Mio. zum Ausbau von bedeutenden Sportanlagen bewilligt.
- Die Bündner Regierung und der Bundesrat gaben grünes Licht für eine Kandidatur für Olympische Winterspiele 2022 in der Schweiz.

Sozialversicherungen:

- Die Regierung kündigte eine umfassende Reform der 1. und 2. Säule an.
- Das erste Massnahmenpaket der 6. IV-Revision trat in Kraft.
- Grosse Teile des zweiten Massnahmenpakets für die 6. IV-Revision wurden in den Ratsverhandlungen zerzaust.
- Die Räte verabschiedeten einzig die neue Regelung der Kostenvergütung bei stationären Spitalaufenthalten von IV-Beziehenden.
- Die Volksinitiative «Für eine öffentliche Krankenkasse» kam zustande; der Bundesrat begann mit der Erarbeitung eines indirekten Gegenvorschlags.
- Das Volk lehnte die Revision des Krankenversicherungsgesetzes (Managed Care) wuchtig ab.

Soziale Gruppen:

- Die SVP lancierte mit den Volksinitiativen «Gegen Masseneinwanderung» und «Zur Durchsetzung der Ausschaffung krimineller Ausländer» zwei direktdemokratische Instrumente zum Thema Immigration.
- Die Revision des Asylgesetzes führte zu heftigen Debatten und mündete in einem Referendum der Jungen Grünen.
- Das Parlament versuchte eine Lösung für die Wohnungsnot von Asylbewerbern zu finden.
- Das Parlament beschloss seine Position zum neuen Familienartikel.
- Der Nationalrat erlaubte gleichgeschlechtlichen Paaren die Adoption der Kinder ihres Partners.
- Die CVP lancierte zwei Volksinitiativen zur Unterstützung der Familie («Familien stärken!» und «gegen die Heiratsstrafe»).

Bildung und Forschung:

- Die Bereiche Bildung und Forschung sind neu dem Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung unter dem Dach des Staatssekretariats für Bildung, Forschung und Innovation (SBFI) zugeordnet.
- Zahlreiche Massnahmen zur Förderung der Ausbildung in den MINT-Fächern wurden beschlossen.
- Der Bundesbeschluss über die Jugendmusikförderung wurde mit 72.7 Prozent Ja-Stimmenanteil angenommen.
- Das Niveau der Maturausbildung war Gegenstand zahlreicher Diskussionen.
- Die Stipendieninitiative kam im Februar zustande.
- Das Forschungs- und Innovationsförderungsgesetz wurde insbesondere mit dem Ziel der Einrichtung eines nationalen Innovationsparks revidiert.

Kultur, Sprache, Kirchen:

- Das Bundesamt für Kultur verabschiedete die «Liste der lebendigen Traditionen in der Schweiz».
- Die Buchpreisbindung wurde vom Stimmvolk verworfen.
- Die Thematik des Urheberrechts im Internet beschäftigte das Parlament.
- Der Bündner Sprachenstreit erhielt weiterhin die Gemüter.
- Das Bundesgericht bestätigte die Möglichkeit eines Teilaustritts aus der Kirche.

Medien:

- Der Bundesrat wurde beauftragt, eine medienpolitische Gesamtschau vorzunehmen, um die staats- und demokratiepolitischen Aufgaben der Medien zu sichern.
- Insgesamt sprach das BAKOM CHF 50 Mio. für die Förderung von Presseerzeugnissen.
- Die geräteabhängige Gebühr für den Empfang von TV- und Radiosignalen soll abgeschafft werden; neu soll eine Abgabe von jedem Haushalt und jedem Unternehmen entrichtet werden.
- Eine Studie der Publicom kam zum Schluss, dass die wirtschaftliche Situation der konzessionierten Privatradios und Regionalfernsehen in der Schweiz nach wie vor als durchzogen bezeichnet werden kann.

Parteien

- Der Bundesrat entschied sich, mit der Umsetzung der Empfehlungen der GRECO für mehr Transparenz in der Parteienfinanzierung zuzuwarten.
- Einige etablierte Parteien hatten Mühe, für ihre im Vorjahr lancierten Volksinitiativen genügend Unterschriften zu sammeln; die Bürokratie-Initiative der FDP schaffte das nötige Quorum nicht.
- In der BDP, der FDP und der GP wurden neue Präsidien gewählt, die SP und die SVP bestellten neue Fraktionspräsidenten.
- BDP, FDP, GLP, GP und SVP verbreiterten ihre Parteispitze.
- SP und GP lehnten Spendenangebote von Grossbanken ab.
- Der 2009 gestartete Fusionsprozess zwischen FDP und LP wurde mit dem Zusammenschluss im Kanton Waadt abgeschlossen.
- Die CVP feierte im Berichtsjahr ihr 100-jähriges Bestehen.
- Die SVP erhielt mehr durch ihre Exponenten als durch ihre Politik mediale Aufmerksamkeit.

Verbände und übrige Interessenorganisationen

- Economiesuisse, der Schweizerische Gewerbeverband, der Schweizerische Bauernverband, die Gewerkschaft Unia und die Dachorganisation Schweizer Ärztinnen und Ärzte FMH wählten neue Personen in ihre Präsidien.
- Der Detailhandel und das Gastgewerbe suchten nach Möglichkeiten, um sich mit der Frankenstärke zu arrangieren.
- Drei marktführende Unternehmen traten aus dem Telekommunikationsverband Asut aus.
- Die Dachgewerkschaft Travail Suisse verlor durch den Austritt von Angestellte Schweiz 22'000 Mitglieder.
- Die Volksinitiative «Ja zur Aufhebung der Wehrpflicht» der GSoA kam zustande.

ANDERES
DATUM: 31.12.2012
MARC BÜHLMANN

Qu'est-ce qui figurait à l'agenda politique suisse en 2012? Quelles étaient les affaires les plus importantes au Parlement? Et qu'est-ce qui a interpellé le public intéressé par la politique ? Les événements les plus importants en 2012 sont résumés ci-dessous et ensuite listés par thème. Les liens vous mèneront directement à ces objets et événements clés de l'année en cours. Hier finden Sie die deutsche Version dieses Artikels.

L'année politique 2012 a été marquée par des **controverses d'une dureté croissante dans le domaine de la politique étrangère**. Pourtant, la Suisse aurait pu se retrouver dans une situation bien plus confortable: elle a été largement épargnée par les difficultés économiques qu'ont rencontrées les pays de l'Union européenne. Cela s'est notamment traduit par un excédent budgétaire de CHF 1.3 milliards, par un marché du travail qui a résisté à la crise grâce à un faible taux de chômage et par une croissance économique certes modérée, mais s'inscrivant au-delà de la moyenne européenne. Le taux de change face à l'euro, qui a pu être maintenu au niveau de CHF 1.20 grâce aux interventions de la Banque national suisse, témoigne également de la force économique de la Confédération. Pourtant, la position de faiblesse de la Suisse dans le domaine de la politique extérieure aura été très visible au cours de l'année sous revue. Par exemple, il est possible de citer la mise en œuvre de l'accord FATCA avec les **Etats-Unis** qui aura pour effet d'affaiblir davantage le secret bancaire, les négociations avec les Etats-Unis portant sur les différends fiscaux qui traînent en longueur, ou également les accords avec **l'Allemagne** en matière d'imposition et de bruit aérien, qui ont échoué tous les deux. Les temps auront également été difficiles concernant les négociations avec l'Union européenne, celle-ci ayant continué d'être bloquées pour des raisons d'ordre institutionnel. En avril, l'activation de la clause de sauvegarde par le Conseil fédéral à l'égard de huit Etats de l'Est membres de l'Union européenne n'aura pas été

favorable à l'amélioration des relations bilatérales, même s'il s'agissait d'une mesure entraînant des effets simplement symboliques. Cela laisse en tout cas entrevoir des temps difficiles pour le Département des affaires étrangères, repris par le Conseil fédéral Didier Burkhalter au début de l'année sous revue. Les citoyen-ne-s suisses ont en revanche exprimé leur confiance envers la politique étrangère de la Confédération en rejetant massivement l'initiative populaire «**Accords internationaux: la parole au peuple**» de l'ASIN.

La décision prise par le Conseil fédéral en 2011 d'acquérir 22 avions de combat suédois du type **Gripen** a continué de faire des vagues dans les médias. Des rapports d'évaluation négatifs, un rapport d'enquête de la commission de la politique de sécurité qui a mis en avant les risques de l'achat, une attitude critique même de la part des partis bourgeois ainsi que des doutes exprimés par la population dans le cadre de sondages ont conduit à des marchandages laborieux. Le Conseil fédéral, qui a demandé 3.126 milliards de francs pour l'acquisition, n'a pas trouvé de solution politique au cours de l'année sous revue.

Des étapes importantes ont été franchies en 2012 dans les domaines de la **politique agricole et de l'aménagement du territoire**. Les Chambres se sont penchées sur la **politique agricole 2014-2017**. L'objectif en point de mire est une agriculture plus soutenable et plus performante d'un point de vue économique. La modification contestée des paiements directs a été soutenue par les deux Chambres. La révision partielle de la **loi sur l'aménagement du territoire (LAT)**, qui a été élaborée sous forme de contre-projet à l'initiative populaire pour le paysage, a été adoptée après bien des débats. C'est l'obligation de déclassement en cas de zones à bâtir surdimensionnées qui a fait l'objet de vives controverses. Cette disposition a non seulement été le déclencheur d'un référendum lancé par l'Union suisse des arts et métiers (USAM) ayant abouti, mais a également entraîné une querelle au sein du PDC. Comme l'obligation de déclassement aurait pour effet une réduction d'un grand nombre de zones à bâtir dans le canton du Valais, la section valaisanne du PDC a menacé de quitter le parti, puisque celui-ci s'était rallié au côté des partisans. La votation sur la LAT a été fixée au printemps 2013. En soutenant de manière surprenante **l'initiative populaire sur les résidences secondaires** et en rejetant trois initiatives populaires portant sur la promotion de la propriété du logement, la population suisse s'est directement immiscée dans la politique territoriale. Alors que l'idée de l'épargne-logement devrait être écartée pour les prochaines années, l'initiative sur les résidences secondaires devrait échauffer les esprits longtemps encore. L'initiative qui a été acceptée par une courte majorité de 50.6 pourcent vise à limiter la part des résidences secondaires à 20 pourcent dans les communes. Suite à son acceptation, c'est la mise en œuvre de l'initiative populaire qui a été au centre des préoccupations. Ce sont surtout les régions touristiques concernées qui ont tenté d'exercer leur influence sur l'ordonnance transitoire, ce qui a poussé les initiateurs de «Helvetia Nostra» à saisir la justice.

Au cours de l'année sous revue, le Conseil fédéral a présenté sa **Stratégie énergétique 2050** dans laquelle il a réaffirmé sa décision historique prise l'année précédente de sortir de l'énergie nucléaire à l'avenir. Un premier paquet de mesure destiné à une transformation de l'approvisionnement énergétique en plusieurs étapes a été mis en consultation en automne 2012. Les initiatives populaires que les Vert'libéraux (au sujet d'un réforme fiscale écologique) et les Verts (demandant une sortie précoce de l'énergie nucléaire) ont déposées au cours de l'année sous revue, auront pour conséquence de placer la politique énergétique sur le devant de la scène pendant longtemps encore. En outre, par la signature d'un protocole supplémentaire avec la Fondation Centime Climatique, le gouvernement a tenté d'atteindre ses objectifs de **réduction des émissions de CO2** définis dans le cadre du protocole de Kyoto. Etant donné les mesures prises jusqu'à présent, ces objectifs sont encore loin d'être atteints.

La **politique de la santé** s'est illustrée par son manque de consensus en 2012. Durant l'année sous revue, le parlement a vidé de son contenu la sixième révision de l'assurance invalidité, les citoyen-ne-s ont massivement rejeté le projet «managed care», qui avait pourtant obtenu un large soutien au parlement, et les Chambres n'ont pas réussi à trouver un terrain d'entente s'agissant de la loi fédérale sur la prévention et la promotion de la santé. C'est le refus du Conseil des Etats qui a eu raison de cet objet parlementaire.

L'augmentation continue de la population – la population résidente a franchi le cap des 8 millions d'habitants en août 2012 – a entre autres des répercussions sur la **politique**

des transports. Au cours de l'année sous revue, le Conseil des Etats s'est montré très généreux lors des délibérations portant sur le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (**FAIF**). Pour des raisons en partie tactiques, la Chambre des cantons a intégré tellement de projets supplémentaires que le volume des investissements s'est établi à CHF 6.4 milliards, correspondant ainsi à une somme qui a quasiment doublé par rapport aux propositions du Conseil fédéral (celle-ci s'élevait à CHF 3,5 milliards). En même temps, le Conseil des Etats s'est prononcé en faveur d'une hausse du prix de la **vignette** à CHF 100 afin de pouvoir financer le réseau routier. Ces deux objets feront couler beaucoup d'encre en 2013. La décision du Conseil fédéral de vouloir construire un deuxième **tunnel routier au Gothard** en raison de l'assainissement nécessaire du premier a également suscité un grand intérêt médiatique. Selon le gouvernement, cette option présente des avantages financiers tout en respectant l'article constitutionnel sur la protection des alpes. En effet, les deux tunnels ne compteraient respectivement qu'un seul tracé. Alors que les partis bourgeois, les associations économiques et le canton du Tessin ont salué cette décision, le camp rouge-vert ainsi que le canton d'Uri l'ont âprement critiquée.

La politique de la famille a joui d'un intérêt grandissant en 2012. Les Chambres se sont prononcées en faveur d'un nouvel article constitutionnel ayant pour but une meilleure conciliation travail-famille. Cette votation aura lieu en 2013 dans le cadre d'un référendum obligatoire. Dans son message, le Conseil fédéral a rejeté l'initiative populaire de l'UDC demandant une déduction fiscale pour la garde des enfants par leurs parents. En décembre, les deux initiatives populaires du PDC ont abouti. Celles-ci demandent des allègements fiscaux en faveur des familles et des couples mariés.

En 2012, avec l'importance croissante des événements politiques relatés par les médias, des personnes impliquées politiquement en Suisse ont été mises en face de leurs responsabilités. Evidemment, le cas «**Hildebrand**» et aussi le cas «**Zuppiger**» ont été initiés en 2011 déjà. Néanmoins, de nombreux effets qui en découlent sont perceptibles dans l'année sous revue. Le chef de la banque national Philipp Hildebrand a démissionné après qu'on l'ait accusé d'avoir utilisé l'introduction du taux plancher afin de s'enrichir personnellement. Finalement, un procédé pénal était ouvert contre Christoph Blocher. En effet, c'est lui qui avait fait éclater l'affaire avec des dossiers bancaires secrets présentés au Conseil fédéral. Bruno Zuppiger, encore candidat potentiel au Conseil fédéral en 2011, a été accusé d'abus de confiance pour avoir détourné les fonds d'un héritage. Après de longues hésitations et une grande pression issue de son parti, Zuppiger s'est retiré du Conseil national. Un véritable scandale au sein de l'administration fédérale, portant le nom d'**Insieme**, est également resté dans tous les esprits. Les coûts d'un projet informatique décidé en 2001 ont échappé à tout contrôle, de telle manière qu'il a dû être arrêté, avoisinant des pertes de CHF 105 millions. Une enquête administrative a révélé plusieurs incohérences dans l'octroi de certains projets.

S'agissant des élections cantonales, les **partis** ont connu fortunes diverses. Les Vert'libéraux et le PBD de Martin Landolt, qui a été élu à la tête du parti, ont progressé. Le PLR, récemment présidé par Philipp Müller et qui a finalisé le processus de fusion avec le parti libéral en 2012, a su étonnamment bien maintenir ses acquis. En revanche, la spirale négative s'est poursuivie pour le PDC, qui a fêté ses 100 ans d'existence. Les Verts, dorénavant dirigés par une co-présidence composée d'Adèle Thorens et de Regula Rytz, ont également dû essuyer de lourdes pertes. Quant aux socialistes, ils ont pu légèrement progresser. Les deux partis de gauche ont attiré l'attention en refusant des dons émanant des grandes banques. Pour ce qui est de l'UDC, la tendance négative entamée lors des élections fédérales en 2011 s'est confirmée en tout cas au début de l'année 2012, ce qui a provoqué quelques critiques internes qui n'ont cependant pas été pris en compte par la direction du parti. Le fait que l'UDC continue d'occuper avec succès le domaine de la politique d'asile, son thème de prédilection, s'est de nouveau vérifié lors du durcissement de la loi sur l'asile. Cette révision n'a pas seulement été adoptée par l'UDC, mais également par le PLR et le PDC. Le PS ayant même renoncé à lancer le référendum, ce sont finalement les Jeunes Verts qui ont assumé cette tâche. Au cours de l'année sous revue, les Démocrates Suisses ont montré des signes de désintégration. Suite à la non-réélection de leurs deux députés dans le canton d'Argovie, le parti n'a plus d'élus au niveau cantonal.

La stratégie consistant à exploiter les instruments de la démocratie directe à des fins partisanes, a de plus en plus été utilisée par les partis. Cela s'est vérifié dans les faits avec onze initiatives populaires qui ont été lancées et l'aboutissement de dix textes en 2012, alors que 20 initiatives se trouvent au stade de la récolte des signatures. Au total,

les citoyen-ne-s se sont prononcés sur sept initiatives populaires (et deux contre-projets). La récolte des signatures s'avère être cependant un exercice fort délicat. Ainsi, le PDC et les Vert'libéraux ont dû batailler ferme afin qu'aboutissent leurs projets respectifs. Le PLR – également guère expérimenté en matière de récolte de signatures – n'a pas réussi à faire aboutir son initiative populaire s'intitulant «stop à la bureaucratie». La qualification d'une initiative constitutionnelle ne constitue que la première étape. Le chemin menant au scrutin peut parfois être très long, comme en témoigne l'exemple de **l'initiative populaire contre les rémunérations abusives**. Déposée en 2008, les Chambres ne sont parvenues à élaborer un contre-projet indirect qu'après une véritable odyssée et plusieurs prolongations de délai. Le parlement a néanmoins démontré qu'il savait travailler de manière plus efficace, comme l'illustre le cas de l'initiative socialiste visant à établir une **caisse de maladie unique**. Afin que le parti socialiste ne puisse tirer profit de cette initiative lors de l'année électorale 2015, plusieurs interventions parlementaires ont été déposées demandant au Conseil fédéral de renoncer à élaborer un contre-projet. Il arrive également que des initiatives soient couronnées de succès au cours des délibérations parlementaires. Cela est le cas lorsque des plans alternatifs ou atténués prennent forme dans la cadre de contre-projets directs et indirects. Au cours de l'année sous revue, par exemple, les citoyen-ne-s ont eu l'occasion de se prononcer sur deux contre-projets élaborés par le parlement mais issus de deux initiatives populaires qui ont été retirées entre temps – l'arrêté fédéral sur la **promotion de la formation musicale** des jeunes ainsi que l'arrêté fédéral concernant **la réglementation des jeux d'argent** en faveur de l'utilité publique. Rarement, mais de plus en plus souvent, les initiatives atteignent leur objectif premier, c'est-à-dire le soutien du peuple et des cantons devant les urnes. Depuis 1871, 19 initiatives populaires ont été acceptées, dont plus de la moitié depuis 1990 (soit onze textes). Au cours de l'année sous revue, l'initiative sur les résidences secondaires a réussi cet exploit. Il est évident que l'adoption d'une initiative ne garantit pas que celle-ci produise automatiquement les effets escomptés. Le texte porte sur la constitution, alors que l'élaboration des dispositions d'exécution spécifiques au niveau des lois incombe au Conseil fédéral et au parlement. La mise en œuvre s'avère difficile lorsqu'une initiative déroge aux droits fondamentaux, à des principes constitutionnels ou à des accords internationaux. De possibles solutions à ces problèmes ont fait l'objet de vives discussions au cours de l'année sous revue, l'introduction d'une juridiction constitutionnelle ayant été de nouveau rejetée par les Chambres. Il conviendra d'observer si ces difficultés d'implémentation conduiront les initiateurs à formuler des textes plus astreignants ou si une interprétation à la lettre, comme le demande **l'initiative de mise en œuvre** de l'UDC, sapera le système démocratique semi-direct et son équilibre des pouvoirs entre citoyen-ne-s et autorités politiques.

Problèmes politiques fondamentaux:

- La proposition d'introduire la juridiction constitutionnelle a échoué suite à de longues discussions.
- Deux interventions parlementaires ont demandé un accès libre au Grütli, également pour les manifestations de parti.
- L'ONU a tiré un bilan positif quant au respect des droits de l'homme par la Suisse, mais elle a recommandé de vérifier au préalable la compatibilité des initiatives populaires avec les droits fondamentaux.
- La confiance de la population envers les institutions politiques reste élevée.
- Le projet Expo Lac de Constance-Suisse orientale 2017 a continué à se concrétiser.

Ordre juridique:

- Le Conseil fédéral a approuvé l'accord avec les Etats-Unis sur l'échange de données concernant des terroristes connus ou présumés.
- Le Tribunal fédéral a agréé partiellement le recours de Google Streetview.
- Le Conseil fédéral a présenté la stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques.
- Le Conseil fédéral a été d'accord avec la solution concernant l'affaire Tinner.
- À Berne, 10'000 jeunes ont manifesté contre la lourdeur de la vie nocturne.
- Le parlement a décidé la réintroduction de l'investigation secrète.
- Désormais, la consommation de cannabis sera passible d'une amende d'ordre de CHF 100.
- Le parlement a approuvé la loi concernant l'imprécisabilité des actes de pornographie enfantine.
- Le Conseil fédéral a présenté un contre-projet indirect à l'initiative «Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants».
- L'UDC a lancé une initiative populaire de mise en œuvre pour le renvoi effectif des étrangers criminels.

- La Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police a décidé la révision du concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives.
- Le parlement a adopté la loi contre les mariages forcés.

Institutions et droits populaires:

- Le Conseil fédéral et le parlement ont recommandé de rejeter l'initiative populaire portant sur l'élection du Conseil fédéral par le peuple.
- La réforme de la direction de l'Etat a accouché d'une souris.
- Le projet informatique «Insieme» au sein du DFF s'est enlisé et a dû être annulé; CHF 105 millions ont été dilapidés.
- Les Chambres ont adopté la révision de la loi sur le personnel de la Confédération.
- En 2012, Maya Graf a été la première présidente du Conseil national issue des Verts.
- En raison d'erreurs dans le comptage des votes établies par des enregistrements vidéo, le Conseil des Etats a été contraint de reconsiderer une intervention parlementaire demandant l'introduction d'une installation de comptage électronique.
- L'accréditation de lobbyistes a été l'objet de plusieurs débats au sein du parlement.
- Le oui à la votation sur les résidences secondaires a constitué la dix-neuvième acceptation d'une initiative populaire depuis 1891.

Structures fédéralistes:

- Plusieurs cantons ont tenté d'augmenter leur influence sur la politique fédérale en créant des postes de lobbyiste.
- Le Conseil des Etats n'a donné sa garantie à la nouvelle constitution du canton de Schwyz que par une courte majorité. Le nouveau système de vote proportionnel reste très controversé.
- Les chiffres présentés en juillet au sujet de la péréquation financière ont provoqué des altercations entre les cantons et une discussion portant sur les limites de la solidarité intercantionale.
- Une initiative demandant la réunification des deux Bâles a été lancée.
- Les cantons de Berne et du Jura ont signé une déclaration d'intentions ayant pour objectif une votation portant sur le processus concernant la création d'un nouveau canton se composant du canton du Jura et du Jura bernois.

Elections:

- Lors des élections parlementaires dans huit cantons, les nouveaux partis du centre (PBD et Vert'libéraux) ont progressé, alors que l'UDC et les Verts ont subi des pertes importantes.
- Pour le PDC, la tendance négative s'est poursuivie; le PLR a pu conserver ses acquis, voire même progresser.
- Suite au revers subis dans le canton d'Argovie, les Démocrates Suisses ne sont plus représentés dans aucun parlement cantonal.
- Les attaques de l'UDC lors de six des huit élections à l'exécutif cantonal ont échoué à l'exception du canton de Schwyz où l'UDC a évincé le PS du gouvernement.
- Dans le canton de Vaud, les femmes ont formé pour la première fois une majorité au sein d'un gouvernement cantonal.
- Lors des élections parlementaires, les femmes ont fait partie des perdantes: dans cinq élections cantonales sur huit et trois élections communales sur quatre, la part des femmes a diminué.
- Grâce à l'élection de son président Christian Levrat, le PS fribourgeois a défendu son siège au Conseil des Etats, qui était à pourvoir suite à l'élection d'Alain Berset au Conseil fédéral.

Politique étrangère:

- Le conseiller fédéral Didier Burkhalter a pris la direction du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).
- Le parlement a octroyé un crédit de CHF 11.35 milliards pour la coopération internationale 2013-2016.
- Le Conseil fédéral a activé la clause de sauvegarde envers les Etats de l'UE-8.
- Les questions institutionnelles ont continué à bloquer les relations bilatérales avec l'UE.
- L'Allemagne et les Etats-Unis ont maintenu la pression sur la place financière suisse lors des négociations d'accords de double-imposition.
- Le peuple a refusé l'initiative de l'ASIN «La parole au peuple!».
- La Suisse a pris position sur le conflit syrien en instaurant des sanctions contre le régime.
- La Suisse a fêté ses 10 ans d'adhésion à l'ONU et a reçu son secrétaire général Ban Ki-

Moon.

- La Suisse a accueilli à Berne le Prix Nobel de la Paix Aung San Suu Kyi et a ouvert une ambassade au Myanmar.

Armée:

- Lors de plusieurs interventions, le Conseil fédéral a été prié de proposer des mesures permettant mieux concilier l'école de recrues et les études, ou, en d'autres termes, la vie professionnelle et l'armée.
- L'ambassade de Suisse à Tripoli (Libye) a dû être protégée par des membres de l'armée.
- Les bâtiments de l'armée seront assainis pour un montant de CHF 407 millions.
- Avec le programme d'armement 2012, le Conseil fédéral a sollicité l'achat de 22 avions de combat de type Gripen au constructeur suédois Saab. L'affaire du remplacement partiel du Tiger a fait beaucoup de bruit et suscité de nombreuses critiques.
- Le Conseil national s'est exprimé contre l'initiative «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire», qui avait abouti en début d'année.
- Dans un rapport, le Conseil fédéral a esquissé l'avenir de la protection civile après 2015.

Politique économique:

- Le produit intérieur brut de la Suisse a cru d'un pourcent au cours de l'année sous revue.
- Dans le cadre du projet Swissness, le Conseil national et le Conseil des Etats étaient en désaccord quant aux critères qui devaient permettre une meilleure protection de la «marque suisse».
- Le peuple a adopté le contre-projet à l'initiative «pour des jeux d'argent au service du bien commun».
- Le Conseil fédéral a soumis un message relatif à une révision de la loi sur les cartels.
- Le parlement a élaboré un contre-projet indirect à l'initiative populaire contre les rémunérations abusives.

Crédit et monnaie:

- La Banque nationale a acquis une quantité importante de devises pour maintenir le cours plancher face à l'Euro.
- Le président de la BNS a été soupçonné d'avoir utilisé l'introduction du taux plancher pour son enrichissement personnel, il a démissionné.
- Le parlement a approuvé les ordonnances concernant les régulations des grandes banques («Too-big-to-fail»).
- Le conflit fiscal avec les USA n'a franchi aucune étape supplémentaire. L'accord sur l'impôt libératoire avec l'Allemagne n'a pas abouti.
- Avec l'adoption de la loi sur l'assistance administrative et de l'accord visant à faciliter la mise en œuvre de la FATCA, le secret bancaire s'est une fois de plus affaibli.

Agriculture:

- Les Chambres ont débuté en automne les délibérations parlementaires sur la politique agricole 2014-2017.
- Le référendum contre la révision de la loi sur les épizooties a échoué dans les urnes.
- Les turbulences à propos du marché laitier récemment libéralisé ont occupé les représentants des interprofessions concernés et le parlement.
- Le parlement a adopté et la révision de la loi sur la protection des animaux et la loi fédérale sur la circulation des espèces de faune et de flore protégées.
- Une initiative populaire visant à protéger les grands prédateurs tels que l'ours, le loup et le lynx a été déposée auprès de la Chancellerie fédérale.

Finances publiques:

- Le parlement a adopté un durcissement de l'imposition forfaitaire.
- Le Conseil fédéral a préparé la réforme de l'imposition des entreprises III.
- Le Conseil fédéral a soumis au parlement un message portant sur le programme de consolidation et de réexamen des tâches 2014.
- Les comptes 2012 ont affiché un excédent de CHF 1.3 milliards, un résultat nettement supérieur aux prévisions.
- Le budget 2013 a prévu un déficit de CHF 450 millions.

Energie:

- Le Conseil fédéral a mis en consultation la Stratégie énergétique 2050.
- L'initiative populaire des Vert'libéraux destinée à introduire une réforme fiscale écologique a abouti.

- Swissgrid a repris le réseau suisse de transport de l'électricité.
- Les Verts ont déposé une initiative populaire demandant la sortie de l'énergie nucléaire.
- Des experts ont émis des doutes quant à l'indépendance des instances de sécurité nucléaire.
- Le Tribunal fédéral administratif a fixé un délai à l'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg.

Transports et communications:

- Le Conseil des Etat a délibéré sur le FAIF et a massivement augmenté les crédits.
- La décision prise par le Conseil fédéral de construire un deuxième tunnel routier au Saint-Gothard a suscité l'émoi.
- Suite à l'élimination de divergences, le parlement a adopté le paquet de mesures du programme «via secura» ainsi que la dernière partie de la réforme des chemins de fer 2.
- Le Conseil national a voulu augmenter le prix de la vignette à CHF 70, le Conseil des Etats à CHF 100.
- La mise aux enchères de fréquences de téléphonie mobile a rapporté CHF 997 millions de à la Confédération.
- Dans la dispute qui oppose l'Allemagne à la Suisse sur le bruit de trafic aérien, une solution s'est étonnamment profilée à l'horizon, mais l'accord n'a pas convaincu toutes les parties impliquées et a été mis en veilleuse par l'Allemagne.

Aménagement du territoire et logement:

- Le premier concept tripartite pour promouvoir un développement territorial durable a été adopté.
- L'Union suisse des arts et métiers a lancé avec succès le référendum contre la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire, qui avait été proposée comme contre-projet indirect à l'initiative pour le paysage.
- Le peuple et les cantons ont accepté avec une très faible majorité l'initiative populaire «Halte aux constructions envahissantes de résidences secondaires». Le Conseil fédéral a aussitôt réalisé une ordonnance de transition entrée en vigueur le 1.1.13.
- En refusant trois initiatives populaires le peuple suisse s'est exprimé à plusieurs reprises contre un renforcement de l'encouragement à la propriété du logement.

Protection de l'environnement:

- L'initiative populaire «économie verte» lancée par le parti des Verts a abouti.
- Après l'expiration du délai référendaire concernant la révision de la loi sur le CO2, le comité interpartis a retiré son initiative «pour un climat sain» au profit du contre-projet entré en vigueur.
- Afin d'atteindre l'objectif de réductions de CO2 requis par le protocole de Kyoto, le Conseil fédéral a signé un contrat additionnel avec la Fondation Centime Climatique.
- La loi sur la protection des eaux, entérinée l'année précédente, ainsi que l'ordonnance correspondante, ont été décisives pour le dépôt de nombreuses initiatives cantonales.
- Suite à une motion, la distribution de sacs plastiques à la caisse des magasins sera dorénavant interdite.
- Le parlement a ratifié la Convention européenne du paysage.

Population et travail:

- La population résidente permanente de la Suisse a franchi la barre des 8 millions de personnes en août de l'année sous revue.
- Le Conseil fédéral a activé la clause de sauvegarde à l'égard des pays de l'Est de l'UE.
- Le taux de chômage a légèrement augmenté.
- Dans le cadre des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, le parlement a introduit la responsabilité solidaire dans le domaine de la construction.
- Les salaires nominaux ont progressé de 0,8%, les salaires réels de 1,5 pourcent.
- Le parlement fédéral s'est prononcé en faveur d'une libéralisation des heures d'ouverture des magasins de stations-services.
- Le peuple a rejeté l'initiative «6 semaines de vacances pour tous».

Santé, assistance sociale, sport:

- Les Chambres ont adopté plusieurs objets relatifs aux droits et à la sécurité des patients.
- La loi sur les épidémies a été renouvelée et améliorée.
- Dans le domaine des soins, les possibilités de formations et de formations en continu

doivent être promues et le personnel doit bénéficier d'une rémunération plus importante.

- La formation de futurs médecins doit être garantie par des mesures portant sur l'accès et la mise en place d'un nombre suffisant de places de formation.
- Sur initiative du Conseil national, CHF 70 millions ont été débloqués afin d'améliorer les installations sportives importantes.
- Le gouvernement grison et le Conseil fédéral ont donné leur accord à une candidature pour les jeux d'hiver 2022.

Assurances sociales:

- Le Gouvernement a annoncé une réforme globale du 1er et du 2e pilier.
- Le premier volet de la 6e révision de l'AI est entré en vigueur.
- La grande partie du 2e volet de la 6e révision de l'AI a été démantelée lors des débats parlementaires.
- Les Chambres ont entériné uniquement la nouvelle réglementation concernant la prise en charge des traitements stationnaires hospitaliers pour les rentiers AI.
- L'initiative «pour une caisse publique d'assurance-maladie» a abouti; le Conseil fédéral s'est attelé à l'élaboration d'un contre-projet indirect.
- Le peuple a clairement refusé la révision de la loi sur l'assurance-maladie (Managed Care).

Groupes sociaux:

- L'UDC a utilisé les instruments de la démocratie directe en déposant une initiative «contre l'immigration de masse» et en lançant une initiative de mise en œuvre pour faire appliquer sa première initiative «pour le renvoi des étrangers criminels».
- Les tours de vis apportés à la loi sur l'asile ont fait couler beaucoup d'encre. Un référendum a été lancé par les jeunes verts.
- Le parlement a tenté de trouver des solutions pour faire face à la pénurie de logements touchant les requérants d'asile.
- Avant de passer devant le peuple en 2013, le parlement a arrêté sa position sur le changement constitutionnel demandant un nouvel article sur la famille.
- Le Conseil national a accepté de donner le droit aux partenaires de même sexe d'adopter les enfants de leur conjoint.
- La politique familiale a été au centre des préoccupations du PDC qui a déposé deux initiatives visant à aider les familles.

Enseignement et recherche:

- Les questions de formation et de recherche concerneront désormais le département de l'économie avec la formation d'un Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).
- De nombreuses mesures visant à promouvoir les formations MINT ont été prises.
- L'arrêté fédéral sur la promotion musicale des jeunes a été approuvé par 77.2 pourcent des voix.
- Le niveau de la maturité fédérale a été longuement débattu.
- L'initiative sur les bourses d'étude a abouti.
- La loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation a été révisée, avec notamment comme objectif un Swiss Innovation Park.

Culture, langues, églises:

- L'Office fédéral de la culture a publié la «liste des traditions vivantes en Suisse».
- Le peuple a refusé la loi sur la réglementation du prix du livre.
- La thématique des droits d'auteur a occupé le parlement.
- La dispute linguistique dans les Grisons a échauffé les esprits.
- Le Tribunal fédéral a confirmé la possibilité de sortie partielle de l'église.

Médias:

- Le Conseil fédéral a été chargé d'élaborer un concept général du paysage médiatique suisse afin de garantir le rôle étatique et démocratique des médias.
- L'OFCOM a accordé au total CHF 50 millions à l'aide à la presse.
- La redevance de réception pour la télévision et la radio, jusqu'à présent imposée à l'unité, sera remplacée par une redevance payée par tous les ménages et entreprises.
- Une étude de Publicom a conclu que la situation économique des radios privées et télévisions régionales en Suisse pouvait toujours être qualifiée de mitigée.

Partis

- Le Conseil fédéral a décidé de patienter avant la mise en œuvre des recommandations du GRECO pour améliorer la transparence des finances des partis.

- Quelques partis, pourtant bien établis, ont peiné à récolter les signatures nécessaires pour leurs initiatives populaires lancées l'année passée; l'initiative du PLR contre la bureaucratie n'a pas réussi à atteindre le quorum requis.
- Le PBD, le PLR et les Verts ont renouvelé leur comité directeur, le PS et l'UDC ont élu un nouveau président de groupe.
- Le PBD, le PLR, le PVL, les Verts et l'UDC ont élargi leurs instances dirigeantes.
- Le PS et les Verts ont refusé les offres de dons provenant des grandes banques.
- Le processus de fusion entre le PLR et le PL, démarré en 2009, s'est achevé par l'union des sections vaudoises.
- Le PDC a fêté son 100e anniversaire au cours de l'année sous revue.
- L'UDC a attiré l'attention des médias plus grâce à ses représentants que grâce à sa politique.

Associations et autres groupes d'intérêt

- Economiesuisse, L'Union suisse des arts et métiers, l'Union suisse des paysans, le syndicat Unia et la Fédération des médecins suisses FMH ont élu de nouvelles personnes à leurs présidences.
- Le commerce de détail ainsi que le secteur de l'hôtellerie et de la restauration ont recherché des possibilités afin de faire face au franc fort.
- Trois entreprises leader sur le marché de la communication ont quitté l'association des télécommunications ASUT.
- Par le retrait d'Employés Suisse, l'association faîtière syndicale a perdu 22 000 membres.
- L'initiative populaire «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire» lancée par le GSsA a abouti.

Aussenpolitik

Beziehungen zu internationalen Organisationen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 26.08.1994
LIONEL EPERON

Face à la menace d'un référendum de la part des milieux agricoles principalement, le chef du DFEP et le secrétaire d'Etat Franz Blankart ont insisté à de multiples reprises sur la signification des accords de l'Uruguay Round pour la Suisse, dont près de la moitié du produit national brut est réalisée à l'étranger. Ils ont par ailleurs rappelé que les dispositions de ces accords ne pouvaient être l'objet de dérogations et qu'un "GATT à la carte" était ainsi exclu. La menace d'un référendum s'est cependant largement dissipée suite aux **prises de position** des acteurs concernés durant la procédure de consultation. Celle-ci a révélé qu'à l'exception des démocrates suisses, tous les destinataires qui ont répondu (notamment tous les cantons, les partis gouvernementaux, le Vorort, l'USAM, l'USP et l'USS) se sont prononcés en faveur de la ratification des accords issus du Cycle d'Uruguay. Toutefois, la mise en application des résultats de la négociation a suscité des réserves et critiques, principalement en matière de politique agricole: si l'UDC a lié son acceptation à la prise en compte des besoins de l'agriculture, le PSS et l'Adl ont regretté que le protectionnisme reste de mise dans ce domaine. Les milieux agricoles ont, pour leur part, souhaité une compensation intégrale de toute perte de revenu imputable à la mise en oeuvre du nouveau système commercial multilatéral. Par ailleurs, le PSS et les Verts ont craint que les accords du **GATT** n'entraînent une harmonisation vers le bas des normes de protection de la santé, de l'environnement, du consommateur et des animaux. On relèvera encore que la majorité des destinataires ont désiré que les accords issus du Cycle d'Uruguay soient soumis au référendum facultatif. Seuls le parti évangélique suisse et quelques associations écologistes, dont le WWF, ont requis le référendum obligatoire, ce qui a été déclaré contraire aux dispositions constitutionnelles par le Conseil fédéral. Observant le principe selon lequel il convenait de ne procéder qu'aux seules modifications législatives nécessaires à la ratification des accords du GATT, le gouvernement a en outre décidé de ne pas prendre en compte certaines demandes relatives à des mesures d'accompagnement en matière d'agriculture et de coopération internationale au développement.¹

Wirtschaft

Landwirtschaft

Agrarpolitik

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 12.05.1990
SERGE TERRIBILINI

L'autre initiative, lancée en juin et intitulée «**paysans et consommateurs – pour une agriculture en accord avec la nature**», résulte d'un **compromis entre les projets** du groupe de travail «**Pour une nouvelle politique agricole**» (NAP, sigle alémanique) et de l'Alliance des Indépendants (Adl). Alors que le premier était principalement axé sur la protection de l'environnement, le second insistait plutôt sur une libéralisation du secteur agricole. La synthèse, soutenue par les partis socialiste, écologique, indépendant et évangélique ainsi que par de nombreuses organisations de protection des consommateurs, des animaux ou de l'environnement, vise à rompre, selon les initiateurs, la politique actuelle qui assure des prix élevés à la production, entraînant ainsi des excédents nuisibles autant pour l'environnement que pour les lois du marché. Pour cela, la Confédération devrait agir sur les prix, taxer les moyens de production nocifs et ne plus financer les excédents. Elle compenserait ces manques à gagner par des paiements directs devant orienter la production dans un sens écologique.²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 22.01.1991
SERGE TERRIBILINI

Les **réactions** à ces décisions de l'UDC, du PDC et des organisations paysannes ont été négatives; il a été particulièrement regretté que les paysans n'obtiennent pas une pleine compensation du renchérissement. Par contre, l'Adl s'est réjouie que le prix du lait n'augmente pas et que la mise en oeuvre de paiements directs dans les faits.³

BERICHT
DATUM: 20.02.1992
SERGE TERRIBILINI

Pour faire face à ces défis, ainsi qu'aux tâches et objectifs qui en découlent, le **gouvernement a décidé de donner un rôle plus important aux paiements directs**, c'est ainsi que les modifications de la loi sur l'agriculture visant à introduire de nouvelles dispositions à ce sujet et le message y afférent font partie intégrante du rapport.

Les partis bourgeois ainsi que l'Union suisse des paysans se sont montrés satisfaits de ce rapport qui constitue, à leurs yeux, un fondement valable et réaliste de la nouvelle politique agricole suisse. Pour leur part, la gauche, les verts et l'Association pour la défense des petits et moyens paysans l'ont trouvé trop timide. Il lui ont notamment reproché la place trop étroite accordée aux paiements directs. Ils ont en outre regretté que l'octroi de ceux-ci ne soit que marginalement lié à des exigences écologiques. Le VKMB a même présenté un «contre rapport» dans lequel il suggère d'étendre les paiements directs et les soutiens à la protection de l'environnement. Selon cette organisation, aucune exploitation ne devrait disparaître et il faudrait rechercher l'argent nécessaire en diminuant de 25% les dépenses militaires.

Le parlement a pris acte du rapport qui a satisfait bon nombre d'élus. Certains d'entre eux ont cependant mis l'accent sur les objectifs contradictoires qu'il contenait, et surtout sur le problème du financement des nouvelles mesures proposées. Par ailleurs, le Conseil des Etats a transmis la motion de sa commission demandant au gouvernement d'édicter des dispositions afin que les mesures sociales prévues dans le rapport (prérétraites, aides au désendettement, etc.) soient applicables le plus vite possible. Le Conseil national a rejeté cette motion, mais a adopté un postulat de sa commission reprenant la même revendication.⁴

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 18.06.1992
SERGE TERRIBILINI

Le **Conseil national**, pour sa part, **fit également un bon accueil à cette modification législative**. La Chambre fut ainsi généralement unanime pour admettre la nécessité de réformer la politique agricole. **La façon de le faire divisa cependant les parlementaires**. Les bourgeois, outre qu'ils se sont inquiétés du financement des paiements directs, ont considéré ces derniers principalement sous l'angle d'une compensation des pertes de revenu dues à une déréglementation progressive, alors que la gauche et les écologistes entendaient donner un plus grand poids aux paiements directs à caractère écologique. Sous la pression de cette minorité, des modifications ont été apportées au projet initial dans le sens d'une écologisation des paiements directs. C'est ainsi que les députés, contre l'avis de leur commission, ont instauré le principe, à moyen terme (cinq ans), d'une égalité de volume entre paiements directs économiques et écologiques. Ils ont par contre refusé de subordonner exclusivement le versement de paiements directs à des prestations à caractère écologique. Par ailleurs, la chambre a encore introduit,

toujours sous l'impulsion de la gauche et des verts, une limitation de l'octroi de paiements directs en fonction des revenus et de la fortune de l'agriculteur.⁵

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE
DATUM: 30.11.1992
SERGE TERRIBILINI

Le Conseil national est entré en matière et a accepté l'initiative, contre l'avis de sa commission, et a chargé cette dernière de préparer la discussion de détail. L'opposition venait des verts et des socialistes qui ont dénoncé les structures sclérosées des associations agricoles auxquelles les petits paysans devraient cotiser, alors que les résultats obtenus dans ce domaine auraient jusqu'à maintenant été dérisoires.⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 18.12.1992
SERGE TERRIBILINI

Lors de la **procédure d'élimination des divergences**, le Conseil des États a ramené les critères de limitation d'octroi de paiements directs au seul revenu agricole, sur proposition de compromis d'A. Cottier (pdc, FR). La grande chambre s'est finalement ralliée de justesse à cette proposition, la gauche et les écologistes entendant fermement revenir à la proposition initiale. En revanche, la petite chambre a accepté la disposition introduite par le Conseil national visant à terme à une égalité entre paiements directs généraux et écologiques. Face à ces modifications, des menaces de référendum sont venues des rangs de la droite, libéraux et démocrates du centre en particulier, qui étaient opposés à toute limitation en fonction du revenu ou de la fortune et qui n'ont guère goûté la disposition prévoyant la parité entre paiements directs généraux et écologiques.⁷

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 07.10.1994
SERGE TERRIBILINI

En plénum, la Chambre s'est ralliée à sa commission pour ce qui concerne **le financement des paiements directs**. Elle a cependant refusé d'accepter la proposition de majorité qui entendait lier l'octroi de tout paiement direct à un minimum d'exigences écologiques. De même, elle a rejeté des propositions de minorité rose-verte d'introduire des taxes incitatives et de faire dépendre tout paiement direct d'une conversion aux modes de production biologiques. Un front bourgeois, emmené par J.-N. Philipona (prd, FR) et soutenu par J.-P. Delamuraz, a fait barrage aux arguments favorables à une écologisation des paiements directs en assurant que cela conduirait à promouvoir une agriculture trop chère, donc peu rentable, qui serait condamnée à terme. Par ailleurs, le Conseil national a suivi la décision de la petite chambre de 1993 de rejeter **l'initiative de l'USP «pour une agriculture paysanne compétitive et respectueuse de l'environnement»**. Pour sa part, le Conseil des Etats a facilement accepté le projet d'article constitutionnel de la grande chambre.

Suite aux débats parlementaires, **l'USP a retiré son initiative**.

(c.f. aussi: Positions de l'USP en 1990)⁸

POSITIONSPAPIER UND PAROLEN
DATUM: 13.03.1995
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Löschen: eingefügt in #15459

Lors de la campagne, les **partisans** du nouvel article - les partis bourgeois, l'USP ainsi que les principales associations économiques du pays - ont souligné que le texte proposé avait le double avantage de fournir une base constitutionnelle adéquate à la poursuite des réformes en direction de plus de marché et d'écologie, tout en laissant suffisamment de marge de manœuvre au législateur pour procéder par étapes et ainsi éviter une précipitation qui pourrait être fatale à une grande partie des paysans. Selon les défenseurs du projet, l'opposition à cet article relevait souvent d'un fondamentalisme écologique irréaliste, prônant la conversion immédiate de l'ensemble de la population paysanne à l'agriculture biologique sans tenir compte du fait que la demande pour des produits "bio" ne constitue qu'une part minime (20%) du marché agricole. Le monde paysan a souligné pour sa part que cet article avait le mérite de consacrer constitutionnellement le principe des paiements directs, garantissant ainsi que cette source de revenu jugée indispensable ne serait pas remise en cause à l'avenir par des volontés d'économies intempestives. Les paysans ont également dénoncé la campagne importante des gros distributeurs, lesquels voudraient, sous couvert de considérations écologiques, confiner l'agriculture à la production biologique, ayant ainsi le champ libre pour importer massivement des produits agricoles traditionnels étrangers.

Les **opposants** - principalement les partis socialiste et écologiste, l'Association alémanique des petits et moyens paysans (VKMB) ainsi que les associations de consommateurs et de défense de la nature - ont en revanche argué que cet article ne

constituait qu'une réforme illusoire ou du moins beaucoup trop timide, qui n'apportait rien de nouveau par rapport à la situation existante. Ils ont regretté notamment que le projet n'affirmait pas plus nettement la nécessité d'une écologisation de la production agricole, ne spécifiant pas par exemple que les paiements directs devaient avant tout financer une production biologique ou intégrée.

(c.f. aussi: Débat en 1995 concernant une possible opposition aux accords du GATT (cycle d'Uruguay) par le monde paysan)⁹

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 01.06.1995
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Löschen: eingefügt in #15459

L'**analyse Vox** a révélé que le vote des partisans et des opposants correspondait au clivage gauche droite. En effet, tandis que la gauche de l'électorat a massivement rejeté l'article constitutionnel, le centre et la droite l'ont majoritairement soutenu, les sympathisants du PDC et de l'UDC y étant le plus favorables. Par ailleurs, parmi les motivations de ceux ayant refusé l'article, l'aspiration à une réforme plus importante en direction du marché et de l'environnement a été prédominante. Pour les partisans en revanche, c'est la volonté de soutenir la paysannerie et de lui garantir des ressources financières suffisantes qui a constitué la motivation principale.¹⁰

DIREKTER GEGENVORSCHLAG ZU
VOLKSINITIATIVE
DATUM: 14.12.1995
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Au **Conseil des Etats**, de nombreux sénateurs agrariens et démocrate-chrétiens – qui s'inquiétaient également que le projet du Conseil national puisse être interprété comme réservant exclusivement aux paysans écologiques le versement de paiements directs – auraient voulu renvoyer à la Chambre du peuple une **proposition Bieri (pdc, ZG)** stipulant explicitement que les paiements directs pourraient être à l'avenir encore versés pour des prestations d'intérêt public. Cependant, devant l'urgence de mettre sous toit avant la fin de la session le **contre-projet** si l'on entendait l'opposer à l'initiative populaire, le Conseil des Etats s'est rallié à une courte majorité à la version de la grande Chambre.¹¹

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 21.03.1997
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Le **Conseil national** a recommandé à une très large majorité le **rejet de l'initiative «Pour des produits alimentaires bon marché et des exploitations agricoles écologiques»** déposée en 1994 par l'Association des petits et moyens paysans (VKMB). Lors du vote, seuls les députés écologistes, indépendants, démocrates suisses ainsi qu'une majorité des socialistes se sont prononcés en faveur du texte, ces derniers précisant qu'ils prendraient cependant une position définitive en la matière une fois connu le visage final de la réforme «Politique agricole 2002».

Rejetant par ailleurs un contre-projet proposé par l'indépendant Wiederkehr (ZH) – jugé présenter une version uniquement édulcorée de l'initiative – les conseillers nationaux ont dénoncé les graves dangers que celle-ci ferait courir à l'agriculture indigène et à l'économie tout entière. La disparition préconisée par les initiateurs de tout moyen de soutien à l'agriculture à part les paiements directs et une certaine protection douanière fut notamment incriminée. Selon la majorité de la grande chambre, la suppression des soutiens aux prix agricoles et autres garanties de prise en charge au profit des seuls paiements directs pourrait amener les agriculteurs à se désintéresser totalement de la production et à devenir uniquement de simples jardiniers des paysages helvétiques. Il fut également relevé que la disparition du subventionnement des prix des produits agricoles destinés à l'industrie agro-alimentaire se ferait sans doute au détriment de cette branche très fortement exportatrice. Rejoignant le point de vue exprimé par les conseillers nationaux, le chef de l'économie, J.-P. Delamuraz, a pour sa part relevé qu'il deviendrait impossible pour la Confédération, en cas d'acceptation de l'initiative, de prendre des mesures de soutien telles que celles adoptées pendant la crise de la vache folle.

Autre élément de l'initiative à retenir l'attention des députés, la proposition de plafonner les paiements directs à CHF 50'000 et, par conséquent, de verser la même aide à toutes les exploitations dépassant 17 hectares a suscité de vives critiques au sein des rangs bourgeois du Conseil national. Selon ces derniers, cette disposition constituait une entrave inadmissible à l'évolution structurelle du secteur primaire, empêchant un regroupement des exploitations pourtant susceptible de permettre d'importantes économies d'échelle.

Si, sur le fond, les conseillers nationaux ont partagé l'avis négatif exprimé par le gouvernement – lequel avait précédemment également recommandé le rejet de

l'initiative – ils n'ont en revanche pas suivi l'exécutif sur une question plus strictement juridique. L'initiative visant explicitement à compléter l'article constitutionnel (art. 31 bis al. 3 lett. b) remplacé entre-temps par une nouvelle disposition (art. 31 octies), le Conseil fédéral avait estimé que son acceptation par le peuple et les cantons équivaudrait le cas échéant à réintroduire l'ancien article. Conformément à l'avis exprimé par la commission de l'économie et des redevances ainsi que par le comité des initiateurs défendant que le texte en question s'appliquait désormais à la nouvelle disposition, les conseillers nationaux ont jugé que cette solution n'était pas conforme à l'idéal démocratique: incitant les citoyens à rejeter l'initiative sous peine de réintroduire l'ancien article constitutionnel désormais dépassé, elle empêchait la libre formation de la volonté populaire.

Examinant à son tour l'initiative du VKMB, le **Conseil des Etats** a, à l'unanimité des voix, recommandé son rejet en invoquant les mêmes griefs que ceux avancés par le Conseil national. Sur la question juridique mentionnée ci-dessus, les représentants des cantons ont également suivi l'opinion de la grande chambre.¹²

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 27.09.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Le peuple suisse a rejeté en septembre **l'initiative «pour des produits alimentaires bon marché et des exploitations agricoles écologiques»** lancée par le VKMB (Association des petits et moyens paysans) et à laquelle les chambres fédérales, le gouvernement et la majorité des partis politiques s'étaient fermement opposés. Plusieurs organisations écologiques avaient même décidé de ne pas la soutenir. Il faut dire que les autorités mettaient simultanément sous toit le concept de «Politique agricole 2002» qui abondait dans le même sens, mais de façon plus mesurée. Seuls les Démocrates suisses et le Parti écologiste suisse ont combattu pour l'acceptation du projet, le PS préférant pour sa part laisser la liberté de vote. Déposée en 1994, cette initiative demandait notamment que la tendance à la **libéralisation du marché** soit **accentuée** et que les paysans se reconvertisSENT à une **agriculture plus écologique**. Pour les inciter à faire le pas, le projet prévoyait que la politique des revenus paysans ne soit plus réalisée qu'à l'aide de paiements directs d'un maximum de CHF 50'000 par exploitation, à condition que soient utilisées des méthodes respectueuses de la nature et des animaux. Quant aux mesures de protection contre les produits étrangers, elles auraient désormais été limitées aux simples droits de douane.

Cette initiative a provoqué une véritable levée de boucliers chez la grande majorité des agriculteurs. Un peu partout dans la campagne suisse on a vu apparaître des calicots ou des NON géants construits avec des bottes de paille. Le monde paysan, malgré des moyens financiers trois fois moins importants – selon les chiffres articulés dans la presse – que ceux des initiateurs soutenus par la maison Denner, a conduit une campagne extrêmement active. Au fil des mois précédant la votation, les écologistes et le président du PES Ruedi Baumann en tête se sont peu à peu distancés du grand distributeur, revenant même sur des déclarations de ce dernier. L'initiative a finalement été largement rejetée par 1'793'591 non (77%) contre 535'873 oui (23%), ainsi que par la totalité des cantons. La Suisse romande avec cinq cantons (VD, JU, VS, FR, NE) dépassant les 80 pour cent de non et la Suisse centrale avec quatre cantons (OW, NW, SZ, LU) ont été particulièrement vigoureuses dans leur refus.

Initiative populaire «pour des produits alimentaires bon marché et des exploitations agricoles écologiques»

Votation du 27 septembre 1998

Participation: 52%
Oui: 535'873 (23.0%) / 0 canton
Non: 1'793'591 (77.0%) / 20 6/2 cantons

Mots d'ordre:

- Oui: PES (1*), DS (1*), Lega.
 - Non: PRD, PDC, UDC, PL, AI (1*), UDF, PdL, PEP, PCS, Vorort, USP, USAM, FSE.
 - Liberté de vote: PS (5*).
- (* Recommandations différentes des partis cantonaux.)

L'analyse Vox a mis en évidence que l'initiative n'avait trouvé un écho favorable au sein d'aucune catégorie spécifique de la population. Les sympathisants du PDC, de l'UDC et du PRD ont suivi largement la consigne de vote négative de leur parti, alors que les sympathisants du PS ont également rejeté l'initiative, mais plus faiblement. C'est sur la

gauche de l'échiquier politique que l'initiative a recueilli le plus de voix. Les caractéristiques socio-démographiques habituelles (âge, sexe, formation, salaire, résidence, région linguistique, etc.) ne permettent pas d'expliquer le comportement de vote. Parmi les personnes ayant voté oui, c'est l'argument de soutien aux petits paysans qui est le plus entré en ligne de compte pour la prise de décision. Par contre, le fait que l'entreprise Denner ait soutenu l'initiative semble avoir nui à celle-ci. Pour ce qui est des motivations des non, c'est le soutien aux paysans en général qui est ressorti du sondage. Une large frange des opposants a aussi exprimé qu'elle préférait la politique des autorités fédérales en la matière. Une analyse statistique mesurant le poids relatif des arguments a, en fin de compte, montré que les votants étaient restés sceptiques face à l'initiative et que c'était surtout les arguments «contre» qui avaient convaincu.¹³

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 01.11.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Löschen: eingefügt in #15523

L'analyse Vox a mis en évidence que l'initiative n'avait trouvé un écho favorable au sein d'aucune catégorie spécifique de la population. Les sympathisants du PDC, de l'UDC et du PRD ont suivi largement la consigne de vote négative de leur parti, alors que les sympathisants du PS ont également rejeté l'initiative, mais plus faiblement. C'est sur la gauche de l'échiquier politique que l'initiative a recueilli le plus de voix. Les caractéristiques socio-démographiques habituelles (âge, sexe, formation, salaire, résidence, région linguistique, etc.) ne permettent pas d'expliquer le comportement de vote. Parmi les personnes ayant voté oui, c'est l'argument de soutien aux petits paysans qui est le plus entré en ligne de compte pour la prise de décision. Par contre, le fait que l'entreprise Denner ait soutenu l'initiative semble avoir nui à celle-ci. Pour ce qui est des motivations des non, c'est le soutien aux paysans en général qui est ressorti du sondage. Une large frange des opposants a aussi exprimé qu'elle préférait la politique des autorités fédérales en la matière. Une analyse statistique mesurant le poids relatif des arguments a, en fin de compte, montré que les votants étaient restés sceptiques face à l'initiative et que c'était surtout les arguments «contre» qui avaient convaincu.¹⁴

ANDERES
DATUM: 13.08.2005
ELIE BURGOS

L'Union suisse des paysans (USP) a vivement réagi aux propositions du gouvernement. Elle a jugé inacceptable la réduction des moyens financiers initialement prévus, tout comme le rythme et l'ampleur des réformes. Quant aux principaux partis politiques, si le PDC, le PS et le PRD ont estimé que le projet gouvernemental allait dans la bonne direction, l'**UDC** a critiqué celui-ci, estimant qu'il n'améliorait pas la compétitivité des paysans. Les démocrates du centre ont d'ailleurs pris position peu avant le début de la procédure de consultation sur ce projet dans un document stratégique. Dans le cadre des débats sur l'OMC et la PA 2011, ils n'ont pas réclamé une augmentation massive des paiements directs, mais un démantèlement des contraintes qui pèsent sur les producteurs, afin qu'ils puissent notamment développer des activités annexes. En outre, l'agriculture doit, selon l'UDC, concentrer son activité sur l'économie laitière, ainsi que sur la production de viande et de fruits et légumes.

Notons encore que l'« Alliance agricole », plateforme qui regroupe une quinzaine d'associations paysannes, écologistes et de défense des consommateurs (dont Bio Suisse, Uniterre, Pro Natura et le WWF Suisse) s'est mobilisée en faveur des paiements directs. Elle a notamment demandé leur maintien dans la PA 2011¹⁵.

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 29.03.2006
ELIE BURGOS

Le Conseil fédéral a présenté en début d'année les **résultats de la consultation sur la Politique agricole 2011** (PA 2011). Si la majorité des cantons, des partis politiques et des organisations non paysannes ont accepté la pièce maîtresse du projet, soit la réallocation, aux paiements directs, des fonds engagés par la réduction du soutien du marché, la majorité des organisations paysannes et les milieux concernés de l'industrie alimentaire s'y sont par contre opposés, soutenus par l'UDC. Les opposants ont critiqué non seulement le principe de la réallocation, mais aussi le rythme prévu. Quinze cantons, ainsi que le PDC, ont demandé un ralentissement de la réforme et davantage de fonds fédéraux, tandis que les milieux économiques libéraux ont revendiqué une réforme plus rapide. Le PS, les organisations de consommateurs et les organisations de protection de l'environnement, de la nature et des animaux, ainsi que de l'agriculture biologique, ont quant à elles approuvé le principe de la réallocation, tout en demandant un axe d'orientation supplémentaire qui accorde plus de poids à l'écologie et aux animaux. Le Conseil fédéral a dès lors chargé le DFE de maintenir, dans le projet de message, le principe de la réallocation aux paiements directs des fonds dégagés par la réduction du soutien du marché, et de fixer à 13,5 milliards de francs au total les enveloppes financières, qui rendent ainsi les adaptations supportables sur le plan

social.¹⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 22.06.2007
ELIE BURGOS

Début juillet, l'agriculteur genevois Willy Cretigny a lancé, avec le soutien de quelques autres agriculteurs romands, un **référendum** contre la politique agricole 2011 adoptée par les chambres deux semaines auparavant. Les seuls soutiens politiques ont été celui des Verts genevois et du conseiller national popiste Josef Zisyadis (VD). L'USP, jugeant que le statu quo serait pire que la réforme adoptée, n'a pas apporté son soutien aux référendaires. Le référendum n'a toutefois pas abouti.¹⁷

POSTULAT
DATUM: 18.06.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le Conseil national a adopté un postulat du groupe PDC demandant au gouvernement d'élaborer un rapport évaluant **l'efficacité et la pertinence des dispositions applicables dans le domaine de l'agriculture** dans le cadre du développement du système des paiements directs. Il vise notamment les mesures environnementales ainsi que celles concernant l'aménagement du territoire. Le groupe PDC considère effectivement que l'agriculture suisse est, d'une part, confrontée de manière croissante à la concurrence internationale et, d'autre part, soumise à des réglementations plus strictes qu'à l'étranger qui accroissent ses coûts de production.¹⁸

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 06.12.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le Conseil fédéral a présenté son message relatif aux **moyens financiers destinés à l'agriculture pour les années 2012 et 2013**. D'une part, il vise à garantir une cohérence entre les programmes de législature et les arrêtés financiers importants. Et d'autre part, la validité des enveloppes financières se termine à la fin de l'année 2011. Il y a donc une période intermédiaire de deux ans à laquelle il faut attribuer un financement. Le Conseil fédéral a ainsi proposé d'allouer un montant de 6,7 milliards de francs pour les années 2012 et 2013. Ce montant est destiné à des mesures sociales et à l'amélioration des bases de production (351 millions), au soutien à la production et à la vente (763 millions) et aux paiements directs (5,614 milliards de francs). Le Conseil national a décidé de conserver les montants des années précédentes en rejetant les propositions relatives aux mesures de consolidation. Il a donc augmenté l'enveloppe globale de 130 millions par rapport au projet du gouvernement. Par ailleurs, il a rejeté par 91 voix contre 87 une proposition de minorité allouant des financements pour quatre ans afin de permettre une meilleure planification pour les agriculteurs. Seules l'UDC et une majorité du groupe PDC ont soutenu cette proposition. Au vote sur l'ensemble, la chambre basse a adopté ce projet par 158 voix contre 10.¹⁹

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBeschluSS
DATUM: 24.10.2013
JOHANNA KÜNZLER

Drei Wochen nach Abschluss der Ratsberatungen präsentierte das Bundesamt für Landwirtschaft (BLW) **das zur neuen Agrarpolitik gehörende Verordnungspaket**, welches 350 Seiten umfasste. Nach Ablauf der Vernehmlassungsfrist waren über 300 Stellungnahmen eingegangen. Generell gelobt wurden die Zusammenfassung verschiedener Verordnungen in einer totalrevidierten Direktzahlungsverordnung sowie die klare Zielausrichtung des neuen Direktzahlungssystems. Die Kritikpunkte unterschieden sich je nach politischer Gesinnung, respektive je nach Prioritätensetzung bei den verschiedenen Zielen der Landwirtschaftspolitik: Die SVP, der SBV und andere bürgerliche Gruppierungen bemängelten etwa die ihrer Ansicht nach zu schwache Gewichtung der Versorgungssicherheit und verlangten mehr Beiträge für Futter- und Brotgetreide. SP, Grüne und Umweltverbände hingegen wünschten mehr Leistungen für Umwelt- und Tierschutzziele. Von Seiten direktbetroffener Verbände und Branchenorganisationen sowie von SBV, SGV und den Kantonen wurde zudem der mit der neuen Regelung einhergehende administrative Aufwand kritisiert. Dem widersprach jedoch die Economiesuisse: Laut ihrer Einschätzung sei der Aufwand vertretbar angesichts der Zielgenauigkeit des neuen Direktzahlungssystems. Nachdem das BLW nochmals einige Änderungen vorgenommen hatte, verabschiedete der Bundesrat im Oktober die Verordnungen: Die neue Agrarpolitik wird damit ab dem 1. Januar 2014 in Kraft treten.²⁰

Im Herbst und Winter 2013 wurden **zwei Initiativen** aufgeleist, die als Reaktionen auf die revidierte Agrarpolitik sowie die internationalen Lebensmittelskandale (vgl. „Revision Lebensmittelgesetz“) interpretiert werden können: Die Grüne Partei Schweiz stellte ein Anliegen vor, welches die Importstandards für Futter- und Lebensmittel erhöhen will: Eingeführt werden soll laut dieser Initiative nur noch, was mindestens schweizerischen Qualitäts-, Umwelt- und Tierschutzkriterien entspricht. Damit steht die Förderung lokaler und saisonaler Produkte sowie des fairen Handels im Zentrum. Die andere Initiative stammt aus Kreisen von SVP und Bauernverband (SBV): Sie soll die inländische Produktion stärken und so die Versorgungssicherheit der Bevölkerung besser gewährleisten. SVP und SBV konnten sich lange nicht auf einen gemeinsamen Initiativtext einigen und verfolgten deshalb zu Beginn je eigenständige Projekte mit ähnlichen Stossrichtungen. Grund für diese Doppelspurigkeiten war, dass der SBV die Forderungen der SVP als zu radikal empfand: Nationalrat Rudolf Joder (svp, BE) hatte in dem von ihm vorgeschlagenen Text einen konkreten Selbstversorgungsgrad von 60% verankert, zudem wollte er ein Verbot künftiger Agrarfriehandelsabkommen erwirken. Obwohl der SBV grundsätzlich sowohl mit der Erhöhung der Selbstversorgung als auch der Verhinderung von Freihandelsabkommen im Bereich der Landwirtschaft einverstanden war, fand er die Festschreibung dieser Forderungen in der Verfassung übertrieben und verblieb mit seinem Text bei vageren Formulierungen. Von Aussenstehenden wurde die Kontroverse zwischen den beiden Vertretern bäuerlich-konservativer Gruppen auch als Machtkampf gedeutet: Die SVP wollte nach ihrer letztjährigen Niederlage bei der Neubesetzung des SBV-Präsidiums ihren Einfluss in diesem Bereich zur Geltung bringen. Im Dezember fand man nach längeren Verhandlungen schliesslich zum Kompromiss: Der SBV beschloss, die Initiative der SVP mitzutragen unter der Bedingung, dass die SVP den Prozentsatz zur Selbstversorgung aus dem Text streicht, wozu sich die Partei schliesslich bereit zeigte. Verschiedene Interessengruppen nahmen bereits Stellung zum Initiativvorhaben: Das Konsumentenforum (kf) kritisierte, dass eine solche Verfassungsänderung die Lebensmittel verteuern und Konsumenten bevormunden würde. Auch die Economiesuisse stellte sich gegen die Initiative: Die Vorstellung einer autarken Schweiz sei ein Mythos, von dem man sich zu verabschieden habe. Versorgungssicherheit werde nicht durch Abschottung erreicht, sondern durch effiziente landwirtschaftliche Produktion und gute Handelsbeziehungen.²¹

Die **Reaktionen**, welche wenige Tage nach der Veröffentlichung der **Gesamtschau zur mittelfristigen Weiterentwicklung der Agrarpolitik** erschienen, könnten weiter kaum auseinander liegen. Während die FDP die neuen Ansätze sehr begrüsste und die economiesuisse die Marktliberalisierung als «vorsichtigen und längst überfälligen Schritt» bezeichnete und weitere Öffnungsschritte forderte, standen die SVP, der Bauernverband, die Kleinbauernvereinigung und die Grünen dem Bericht sehr kritisch gegenüber.

Dass die Bauern bei einer Lockerung des Grenzschutzes nicht mehr in der Lage sein würden, kostendeckend zu produzieren, befürchteten der Bauernverband und die SVP. Sie warfen dem Bundesrat vor, mit der Öffnung der Grenzen die Bauernfamilien in eine totale Staatsabhängigkeit zu zwingen. Die SVP fand dafür in einer Medienmitteilung deutliche Worte: «Die einzige sogenannte Vision, welche der Bundesrat offensichtlich und mit schon fast religiösem Eifer in der Agrarpolitik verfolgt, ist das Niederreissen der Grenzen und die direkte Konfrontation unserer Bauernfamilien mit einer globalen Massenproduktion, mit der sie nie werden mithalten können.» Weiter erklärte die SVP, dass sie sich bei den Beratungen zur Vorlage im Jahr 2019 dafür einsetzen werde, die Bauern im Inland zu entlasten, die Kosten zu senken und die Bürokratie abzubauen.

Die Kleinbauernvereinigung kritisierte, dass die Wachstumsidée das Bauernsterben zusätzlich fördere und so die Vielfalt der Landwirtschaft stark eingeschränkt werde.

Die Grünen beanstandeten, dass die nachhaltige Landwirtschaft dem Freihandel geopfert werde und die Gesamtschau keine zukunftsweisenden Lösungen für Umweltprobleme bereithalte. Auch dass der Bericht nicht darauf eingehen, dass Handelsbeziehungen, welche zu einer nachhaltigen Land- und Ernährungswirtschaft beitragen, gefördert werden sollen, gefiel den Grünen nicht. Schliesslich stehe dies so im neuen Verfassungsartikel 104a, welcher durch die Initiative für Ernährungssicherheit mit grosser Mehrheit von der Schweizer Stimmbevölkerung angenommen worden war, so die Argumentation in ihrer Medienmitteilung.

Die SP, CVP, GLP und die BDP nahmen in den ersten Tagen nach der Veröffentlichung des Berichts keine Stellung zur Gesamtschau.²²

Après que le Conseil national a pris la décision de renvoyer au Conseil fédéral sa vue d'ensemble du développement à moyen terme de la politique agricole, ce dernier a présenté **une nouvelle version de la PA 22+** qui est **mise en consultation** jusqu'en mars 2019. Pour le directeur de l'USP, Jacques Bourgeois (plr, FR), cette nouvelle mouture présente l'avantage de proposer un budget stable et de s'attaquer aux produits phytosanitaires. Ces derniers seront, en effet, interdits s'ils présentent un risque trop élevé pour l'environnement et le gouvernement souhaiterait inciter les paysannes et paysans à s'en passer complètement. Toutefois, le directeur de l'USP critique l'instabilité due aux changements fréquents de règles, alors que les investissements des paysans et paysannes se font sur plusieurs dizaines d'années. Les Verts ainsi que diverses organisations environnementales s'attaquent, quant à eux, au manque de mesures que le Conseil fédéral prévoit de prendre pour lutter contre l'affaissement de la biodiversité et la dégradation des sols. L'Association des petits paysans critique, elle, une politique allant vers une industrialisation de l'agriculture, le Conseil fédéral soutenant l'agrandissement des exploitations, au lieu de lutter contre la diminution du nombre de paysan.ne.s.

Par ailleurs, ce document ne fait plus mention d'un affaiblissement des protections douanières, point le plus fortement critiqué par les milieux paysans dans la précédente mouture. Le Conseil fédéral propose, en lieu et place d'une stratégie globale, de discuter de cet aspect lors de la négociation de chaque nouvel accord de libre-échange.

Parmi les autres propositions formulées par le ministre de l'agriculture, Johann Schneider-Ammann, on retrouve un accès facilité à la terre pour les personnes, associations, fondations, ou coopératives souhaitant acquérir une exploitation mais ne provenant pas de famille paysanne, l'inscription dans le droit agricole de la production d'insectes ou encore un plafonnement des paiements directs à CHF 250'000.-, alors que ceux-ci ne sont aujourd'hui plus limités, et atteignent parfois plus de CHF 500'000.- pour une exploitation. Ce dernier point, justifié par les autorités pour des raisons de politique sociale, a fait consensus parmi les organisations et partis établis. En effet, ces «fermes dorées» font fréquemment l'objet de critiques au sein de la population. Finalement, le Conseil fédéral souhaite améliorer la situation des paysannes en proposant de coupler l'octroi de paiements directs au versement des prestations sociales (deuxième ou troisième pilier ainsi qu'assurance perte de gain), ce qui représenterait un bond en avant pour les femmes de paysans, selon le journal «Wochenzeitung». Ce dernier critique, malgré tout, une vision d'ensemble qui ne tienne pas compte des problèmes imputés aux changements climatiques. Pour la «Wochenzeitung», une politique agricole intelligente est une politique d'alimentation, où toute la chaîne alimentaire est considérée, donnant comme exemple une politique qui réduirait activement les élevages d'animaux nourris avec des fourrages importés, couplée à une baisse de la consommation de viande.

Des critiques sont également émises du côté de la «NZZ», qui s'attaque à la logique même de certains aspects de la politique agricole. La «NZZ» donne comme exemple le programme qui vise à soutenir financièrement les paysan.ne.s qui maintiennent en bonne santé leur bétail, alors que cela devrait aller de soi. Le journal rappelle que les paysan.ne.s suisses donnent 17 fois plus d'antibiotiques à leurs vaches que leurs collègues danois – ce qui, par l'émergence de résistance bactériologique, représente un problème de santé publique et animale. La «NZZ» fait également remarquer que l'argent versé par la Confédération afin de contribuer à la sécurité alimentaire (en moyenne CHF 1.1 milliards par année, comparé aux CHF 400 millions pour la protection de la biodiversité) est tributaire d'une vision court-termiste, l'agriculture conventionnelle ne contribuant, à l'heure actuelle, pas à une utilisation durable des ressources – la non-atteinte des objectifs environnementaux pour l'agriculture en étant un exemple.²³

Tierische Produktion

ANDERES
DATUM: 26.09.1992
SERGE TERRIBILINI

En consultation, le projet du Conseil fédéral a remporté un certain succès, notamment auprès des cantons. L'USP et le PDC ont néanmoins demandé que le commerce des contingents se fasse selon une solution flexible, alors que le PS préférerait voir mis en place une marge de manœuvre limitée et un contrôle assez strict. Pour les verts et le VKMB, ce nouveau système ne ferait que favoriser les tendances monopolistiques en marche dans l'agriculture. Concernant la compensation des variations saisonnières en matière de dépôts de lait, l'USP a indiqué qu'elle ne pouvait accepter une telle solution que si le revenu paysan n'en souffrait pas. La possibilité d'instaurer une libéralisation de la vente directe de lait à la ferme a été unanimement saluée.²⁴

Parteien, Verbände und Interessengruppen

Parteien

Grosse Parteien

POSITIONSPAPIER UND PAROLEN
DATUM: 21.08.1995
EVA MÜLLER

Verstärkt versuchte die CVP, sich als Partei des Mittelstandes zu profilieren. In einer einstimmig verabschiedeten Resolution verlangte sie **bessere Rahmenbedingungen für kleine und mittlere Unternehmen** durch Steuerentlastungen, einen leichteren **Zugang zur Forschung und einen Abbau an Bürokratie**. In einem Leitbild zur Landwirtschaft forderte die CVP ausserdem die schrittweise Anpassung der Preise an die Marktverhältnisse, ohne mit der Abgeltung von Zusatzleistungen zu brechen. Vom Bundesrat verlangte sie einen klaren Fahrplan zur Umsetzung der geplanten Agrarreform.²⁵

POSITIONSPAPIER UND PAROLEN
DATUM: 19.12.2001
MAGDALENA BERNATH

Kurz vor Weihnachten präsentierte die CVP ihr **Agrar-Leitbild**. Sie wehrte sich gegen die Aufhebung der Milchkontingentierung und den Abbau der Marktstützung, da sie die Landwirtschaft als Teil des Service public betrachte. Bei den Direktzahlungen sollten Einkommens- und Vermögensobergrenzen beibehalten werden.²⁶

POSITIONSPAPIER UND PAROLEN
DATUM: 01.12.2006
STEPHAN SCHOENHOLTZ

Anfang Dezember startete die CVP eine „Agraroffensive“ mit einem **offenen Brief an die Schweizer Bauern**, worin sie sich als eigentliche Interessenvertreterin der Bauern darstellte und der SVP in diesem Bereich Untätigkeit bis hin zum Verrat vorhielt. Diese Offensive hatte die Beratungen der parlamentarischen Kommission zur Agrarpolitik 2011 zum Anlass.²⁷

Linke und ökologische Parteien

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE
DATUM: 11.09.2007
SABINE HOHL

In den Kantonen Schwyz und Graubünden wurden 2007 neue grüne Kantonalparteien gegründet. Nur noch die Kantone Obwalden und Appenzell Innerrhoden bleiben damit ohne Grüne Partei. An der Delegiertenversammlung der Grünen im August in Neuenburg erhielten die neuen kantonalen Sektionen den Beobachterstatus. Die Delegierten befassten sich zudem mit einer Resolution für einen **ökologischen Umbau der Wirtschaft**. Sie setzten dabei sechs Prioritäten: eine ökologische Steuerreform, höhere Umweltstandards, Förderung technischer Innovation, Anreize für Unternehmen, Einbezug der Konsumenten und internationales ökologisches Engagement der Schweiz. Der Entscheid über die Unterstützung eines Referendums gegen die Agrarpolitik 2010 wurde an den Parteivorstand delegiert (der ein Referendum später ablehnte).²⁸

Verbände

Landwirtschaft

POSITIONSPAPIER UND PAROLEN
DATUM: 29.09.2006
HANS HIRTER

Der **Schweizerische Bauernverband** (SBV) wandte sich nicht grundsätzlich gegen die bundesrätliche Vorlage zur Agrarpolitik (AP) 2011, zu der im Berichtsjahr die Vernehmlassung durchgeführt wurde. Er verlangte aber während der parlamentarischen Behandlung eine Aufstockung des Zahlungsrahmens von 13,5 auf 14 Mia Fr. Seiner Meinung nach sollte zudem bei der vom Bundesrat angestrebten Umlagerung von Preisstützungsmassnahmen hin zu Direktzahlungen ein langsameres Tempo angeschlagen werden. Bei den Beratungen im Ständerat in der Dezembersession konnten sich die vor allem von der SVP und der CVP unterstützten Forderungen des Bauernverbandes weitgehend durchsetzen. Dass der Bauernverband sich der von der Exportwirtschaft gewünschten stärkeren Annäherung der Schweiz an die EU nicht grundsätzlich widersetzt, bewies er im Berichtsjahr mit seiner von der SVP kritisierten Ja-Parole zum Osthilfegesetz (Unterstützungszahlungen für die neuen EU-Mitgliedstaaten).²⁹

VERBANDSCHRONIK
DATUM: 04.12.2009
HANS HIRTER

Die Delegierten des **Schweizerischen Bauernverbandes** (SBV) bekräftigten ihre Ablehnung eines **Agrarfreibehandelsabkommens mit der EU** und forderten, mit 306 gegen eine Stimme, den Bundesrat auf, die im Vorjahr aufgenommenen Verhandlungen abzubrechen. Einen entsprechenden parlamentarischen Vorstoss der SVP-Fraktion unterstützten im Nationalrat nur die SVP und die Grünen.³⁰

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 06.12.2010
MARC BÜHLMANN

Im Parlament wehrten sich die Vertreter der Bauernschaft in der Budgetdebatte erfolgreich gegen Kürzungen bei den **Verkäusungszulagen**. Auch bei der Beratung zu den finanziellen Mitteln für die Landwirtschaft in den Jahren 2012 und 2013 konnten die Bauern auf die Unterstützung der SVP, CVP, sowie der Mehrheit der BDP und der FDP zählen. Die Beratung des Ständerates stand im Berichtsjahr allerdings noch aus.³¹

VERBANDSCHRONIK
DATUM: 04.09.2018
CHRISTIAN GSTEIGER

Bereits im Frühjahr 2018 beschloss der SBV unter Markus Ritter (cvp, SG) für die beiden **Agrarinitiativen**, die Volksinitiative für Ernährungssouveränität sowie die Fair-Food-Initiative, die **Stimmfreigabe**. Die Initiativen kämen von Menschen, welche sich um die Landwirtschaft sorgten, und es sei daher falsch, diese zu bekämpfen, begründete Ritter den Entscheid im St. Galler Tagblatt. Ritter sowie die Vize-Präsidentin des SBV, Christine Bühler, wollten zumindest die Fair-Food-Initiative annehmen, wie sie den Medien gegenüber bekannt gaben. Der SBV sei durch die beschlossene Stimmfreigabe einerseits und die Annahme durch Ritter und Bühler andererseits gespalten, urteilte die Aargauer Zeitung. Die CVP zeigte sich darob irritiert, Isidor Baumann (cvp, UR), welcher sich für den ständerätslichen Gegenvorschlag einsetzte, sah durch Ritters Support für die Fair-Food-Initiative laut Aargauer Zeitung gar die «Fraktionsloyalität gegenüber der Landwirtschaft» in Gefahr. Entsprechend standen auch nicht alle Bauernvertretenden hinter dem Entscheid des SBV: Der St. Galler Bauernverband sowie ein überparteiliches Bauernkomitee bestehend aus Vertreterinnen und Vertretern der CVP, BDP, FDP und SVP stellten sich gegen die beiden Agrarinitiativen.³²

1) FF, IV, 1994, p. 93 ss.; Presse des 27.5, 29.6, 26.8 (prises de positions) et 24.9.94. Il est à relever que l'ASIN ne s'est déclarée en faveur des accords du GATT qu'au mois de décembre: NZZ, 20.12.94.

2) AT et LNN, 1.2.90; Bund, 15.3.90; presse du 30.5.90; NZZ, 31.5.90; TW, 18.8.90.; FF, II, 1990, p. 893 ss.

3) Presse du 22.1.91.

4) BO CE, 1992, p. 200 ss.; BO CE, 1992, p. 229 ss.; BO CN, 1992, p. 1016 ss.; BO CN, 1992, p. 1156 ss.; Presse du 1.2.92, 19.2, 18.3, 29.4 et 17.6.92; Bund, 3.2.92, 11.3.92; Gneug Heu dune I, 2, 20.2.92; NZZ, 13.3 et 30.4.92.

5) BO CN, 1992, p. 1016 ss.; Presse du 27.5, 17.6 et 18.6.92.; BZ, 4.6.92; Bund, 13.6.92; LNN, 15.6.92; NZZ, 17.6.9.

6) AT, 31.10.92; NZZ, 2.11.92.; BO CN, 1992, p. 2282 ss.; LID-Pressedienst, 1782, 4.12.92.

7) BO CE, 1992, p. 1070 ss.; BO CE, 1992, p. 1207 ss.; BO CE, 1992, p. 1363 ss.; BO CE, 1992, p. 445 ss.; BO CE, 1992, p. 766 ss.; BO CN, 1992, p. 1942 ss.; BO CN, 1992, p. 2217 ss.; BO CN, 1992, p. 2274 ss.; BO CN, 1992, p. 2547 ss.; BO CN, 1992, p. 2792 ss.; FF, I, 1993, p. 9 ss.; LID-Pressedienst, 1772, 25.9.92 et 1774, 9.10.92.; Presse du 12.6, 23.9 et 6.10.92; Bund et NZZ, 2.9.92; BZ, 4.9.92.

8) BO CE, 1994, p. 1075; BO CE, 1994, p. 880 s.; BO CN, 1994, p. 1279 ss.; BO CN, 1994, p. 1968; FF, III, 1994, p. 1777 ss.; FF, V, 1994, p. 789; Presse du 18.11.94.; Presse du 20.9.94.

9) Presse des mois de janvier, février et mars 1995. Il est à noter également que le Vorort, lors de sa prise de position en faveur du projet, a mis en garde les citoyens que le rejet de ce dernier pourrait conduire les paysans à se retourner contre les accords du GATT, au sujet desquels un référendum était alors pendant: JdG, 17.2.95.

10) Sciarini / Marquis / Wernli (1995). Analyse Vox des votations fédérales du 12 mars 1995

11) BO CE, 1995, p. 1217 ss.; BO CE, 1995, p. 1296; BO CN, 1995, p. 2732 ss.; FF, I, 1996, p. 233 ss.; Presse du 15.12.95.

12) BO CE, 1997, p. 151 ss.; BO CE, 1997, p. 343; BO CN, 1997, p. 61 ss.; BO CN, 1997, p. 621 s.; FF, II, 1997, p. 527 s.

13) Delgrande et Linder (1998). Analyse Vox des votations fédérales du 27 septembre 1998.; Presse de août et septembre; LT,

- 19.8.98; presse du 28.9.98.; FF, V, 1998, p. 4852 ss.
- 14) Delgrande / Linder (1998). Analyse Vox des votations fédérales du 27 septembre 1998.
- 15) Presse du 3.2.05; presse du 13.8.05 (UDC); LT, 15.1.05.
- 16) Communiqué de presse de l'OFAG, 29.3.06.
- 17) LT et NZZ, 4.7.07 (lancement); FF, 2007, p. 7912 ss. (non-aboutissement).
- 18) BO CN, 2010, p. 1133.
- 19) FF, 2010, p. 4645 ss.; BO CN, 2010, p. 1848 ss.; BO CE, 2010, p. 306 ss.
- 20) BLW(2013); Bericht über die Ergebnisse der Anhörung: Ausführungsbestimmungen zur Agrarpolitik 2014–2017; NZZ, 9.4. und 22.6.13; TA, 3.7.13; NZZ, 24.10.13.
- 21) TA, 16.8.13; NZZ, 21.9.13; Lib, 16.10.13; Presse vom 5.11. und 6.11.13; SGT, 9.11.13; Blick, 21.11.13; LZ, 21.11.13; NZZ, 10.12. und 16.12.13.
- 22) Medienmitteilung Bauernverband vom 01.11.17; Medienmitteilung Bauernverband vom 28.11.17; Medienmitteilung Economiesuisse vom 01.11.17; Medienmitteilung FDP vom 01.11.17; Medienmitteilung Grüne vom 04.12.17; Medienmitteilung SVP vom 01.11.17; AZ, BZ, LT, LZ, Lib, NZZ, TA, TG, 2.11.17; AZ, 4.11.17
- 23) Consultation relative à la Politique agricole à partir de 2022 (PA22+) du 14.11.18; 24H, BaZ, Blick, LT, Lib, NZZ, 15.11.18; BaZ, TA, 16.11.18; WoZ, 22.11.18; NZZ, 24.11.18.
- 24) CVP (1995). Klein- und Mittelunternehmen auf dem Weg ins nächste Jahrhundert; Presse vom 21.8.95; LZ und NZZ, 1.7.95
- 26) Presse vom 19.12.01.
- 27) TA, 1.12.06.
- 28) Parteigründungen in GR und SZ: TA, 23.6.07. Delegiertenversammlung: BaZ und NZZ, 27.8.07. Entscheid gegen Referendum zur Agrarpolitik 2010: TA, 11.9.07.
- 29) Agrarpolitik 2011: NZZ, 1.12.06. Osthilfe: BZ, 29.9.06.
- 30) SBV: Blick, 20.11.09. Parlament: AB NR, 2009, S. 2111; TA, 4.12.09.
- 31) BZ, 14.12.10; AB NR, 2010, S. 1849 ff.
- 32) Blick, SGT, 3.9.18; AZ, SGT, 5.9.18